



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

MARTINIQUE



**RAPPORT FINAL DE LA CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS DE
L'EAU
POUR LA REVISION DU SDAGE 2022-2027**

**Étude des Résultats
Par DK DOM Communication**

SOMMAIRE DE L'ETUDE

1) Le contexte	3
2) Les enjeux de la consultation.....	3
3) Le déroulement de la consultation.....	4
4) Méthodologie générale de la collecte des données.....	4
5) Analyse quantitative.....	6
5.1 Bilan Global de la participation	7
5.2 Mise en perspective avec la précédente consultation.....	8
6) Analyse globale par CSP.....	21
6.1 Bilan de la consultation.....	22
7) Analyse des questions libres.....	38
7.1 Questions 6,8,9,10,11,12.....	39
7.2 Les préoccupations majeures des répondants sur les thèmes abordés.....	45
7.3 Les réactions suscitées par la consultation.....	46
7.4 Recommandations pour optimiser la prochaine consultation.....	48

Annexes :

- Questionnaire de la consultation du public
- Lettre de consultation et contribution directe
- Note de synthèse Logistique et Communication
- Synthèse du présent rapport qui sera annexée au SDAGE

1- Le contexte

En application de la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau), les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de chaque bassin sont renouvelés tous les 6 ans (2009-2015 / 2016-2021/ 2022-2027).

Cette révision est établie dans un processus de démocratie participative en incluant pleinement le public et les acteurs de l'eau à la définition des enjeux de politique de l'eau de leur bassin. La consultation du public est une obligation menée dans chaque bassin de chaque pays de l'UE.

Cette réactualisation est nécessaire étant donné les grands changements survenus dans le contexte économique et environnemental actuel (changement climatique, sans oublier une meilleure connaissance des polluants et de substances dangereuses dans les milieux).

Le Comité Eau et Biodiversité de Martinique (qui est le parlement de l'eau à l'échelle de l'île, représentant tous les acteurs de l'eau) pilote le SDAGE. A ce titre, le CEB est chargé de ce chantier qu'il délègue à la DEAL (son secrétariat), en partie aidé (financièrement, et techniquement) par l'Office De l'Eau.

**La consultation du Public s'est déroulée
du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019**

2) Les enjeux de la consultation

Afin d'élaborer le nouveau document de planification, le SDAGE 2022/2027, la consultation du public a pour objectif de mobiliser le public autour de questions sur la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques sur le territoire martiniquais. Elle doit permettre de recueillir les avis représentatifs de la population afin d'identifier les prochains défis à relever dans un cadre de démocratie participative. L'ensemble des avis recueillis lors de cette consultation pourront éventuellement permettre de modifier ou compléter le prochain document de planification.

La consultation a également pour objectif de vérifier si les enjeux de l'eau établis pour le SDAGE 2010-2015 sont toujours d'actualité : Quels sont aujourd'hui pour la Martinique, les principaux enjeux et les priorités pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques ? Cette question a été soumise à la consultation du public et des partenaires institutionnels **entre le 2 novembre 2018 et le 2 mai 2019**.

Les objectifs poursuivis par la consultation sont de :

- S'assurer que les enjeux sont compris et partagés par le public et les partenaires institutionnels
- Apporter un regard neuf sur quelques enjeux replacés dans le contexte actuel
- Sensibiliser les acteurs aux nouveaux enjeux qui permettront d'actualiser le SDAGE
- Permettre au public et aux partenaires institutionnels de s'exprimer sur ces enjeux.

Les enjeux proposés pour le SDAGE 2022-2027 sont repris dans les orientations fondamentales (OF) suivantes :

OF1 : Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

OF2 : Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

OF3 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables

OF4 : Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements

Ces enjeux sont ensuite déclinés en dispositions puis en plan d'action opérationnels (Programme de Mesures) qui doivent permettre d'atteindre le bon état des masses d'eau (rivières, masses d'eau souterraines et littorales) à la fin du SDAGE 2022/2027.

Résultats de la consultation du public pour la révision du SDAGE Martinique –Rapport final 20 juillet 2019

L'objet du présent rapport est d'analyser l'ensemble des informations, et opinions recueillies pendant la consultation du public par le biais d'un questionnaire mis à la disposition du public martiniquais sur internet, dans les mairies et par le biais des ambassadeurs bleus.

3) Le déroulement de la consultation

La mise en œuvre de cette consultation a comporté plusieurs volets :

- 1 questionnaire dématérialisé mis en ligne sur le site internet de l'Observatoire de l'Eau (avec un renvoi vers les sites partenaires : ODE, DEAL, préfecture, etc...)
- Des Ambassadeurs*(voir le concept AB) bleus (6 binômes) qui sillonnent la Martinique.
- L'accueil du public pour répondre au questionnaire : (mairies, syndicats, entreprises privées, associations, acteurs de l'eau, centres commerciaux...).
- Des Informations ciblées (lettre aux maires, informations envoyées aux entreprises publiques et privées, ainsi que d'autres supports selon les moyens disponibles).
- 1 séminaire des acteurs de l'Eau.
- 1 ANTI KOZE (débat) à la DEAL
- 2 Forums publics de formation sur la gestion des milieux aquatiques à Ducos et à Saint-Esprit (elles ont été reportées après la consultation).
- Les ASS'EAU (ASSociations actrices de l'EAU, retenues dans le cadre d'un appel à projets ODE) ;
- Une campagne de communication médias (radio, web, TV, presse)

4) Méthodologie générale de la collecte des données :

- Questionnaires auto administrés sur Internet c'est-à-dire que les répondants ont rempli eux-mêmes le questionnaire en ligne sur le site internet de l'observatoire de l'eau Martinique.
- Questionnaires administrés par les Ambassadeurs Bleus sur des tablettes numériques ou directement sur papier via des permanences organisées dans les mairies, dans les communes, les collectivités, dans les entreprises privées, dans les centres commerciaux, et à travers des événements organisés par les associations, etc.
- Site www.observatoire-eau-martinique.fr
- Par les associations dans le cadre du projet ASS'EAU* organisé par l'ODE sur papier ou tablette numérique.
- Le questionnaire a été envoyé directement aux institutionnels et aux acteurs de l'eau. Il pouvait aussi répondre sur papier libre pendant un délai de quatre mois.
C'est dans ce cadre que la contribution de l'Assaupamar peut être jointe à ce rapport.

***Concept ASS'EAU :**

- ❖ Le concept ASS'EAU est partie du constat que les associations devaient être des acteurs référents et des relais sur le terrain auprès de la population à travers les actions qu'ils mènent au quotidien.

Les projets doivent permettre de sensibiliser un large public. Il s'agit aussi de fédérer des associations autour de la thématique de la protection des milieux aquatiques, et ainsi construire un réseau de partenaires ASS'EAU pour l'ODE.

Dans ce cadre, L'ODE a accompagné 6 projets associatifs à visée de sensibilisation du public à la protection des milieux aquatiques. Ces projets ont permis des retours de terrain à l'ODE de l'avis des usagers sur la politique de l'eau en Martinique.

***Concept Ambassadeur bleu :**

- **Le concept Ambassadeur bleu est né en Martinique en 2005 au sein de l'Office De l'Eau. Il permet à des jeunes étudiants ou stagiaires martiniquais, d'effectuer une mission de sensibilisation et d'enquêteur lors de la consultation du public pour la révision du SDAGE. Après avoir reçu une formation sur le cycle de l'eau et la préservation des milieux aquatiques, ils sont missionnés dans les communes, les mairies, les collectivités et sur des événements divers pour recueillir les avis de la population sur la gestion de l'eau en Martinique.**

Période étudiée : 2 novembre 2018 au 2 mai 2019

Lieu : Martinique

Échantillon : 5953 répondants (dont 195 questionnaires papier incomplets)

Exploitation : Les résultats n'ont pas été arrondis au pourcentage le plus proche à l'exception de certains cas qui seront indiqués.

- **Rappel :** Les questionnaires papier ont été intégrés directement à la base de données « Admin » (admin=ambassadeurs bleus). Concernant les 195 questionnaires inexploitable, ils n'ont pas été intégrés à la base de données. **Les résultats tiennent compte de cette particularité.**

ANALYSE QUANTITATIVE



BILAN GLOBAL DE LA CONSULTATION

5 Analyse quantitative

5.1 Bilan global de la consultation

Rappel : la population Martiniquaise a été consultée du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019

Les chiffres clés de la consultation

Total des questionnaires :

5758 questionnaires complets

Soit 1,53% de la population martiniquaise

Population martiniquaise au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE



**Questionnaires administrés sur
Tablettes numériques par les AB**

4581 questionnaires

Soit 1,22% de la population martiniquaise au 1er
janvier 2016 : 376480 source INSEE



Version Papier :

2000 questionnaires distribués :

- dans les mairies et collectivités
- par les Ambassadeurs Bleus,
- en Préfecture, ODE, DEAL
- Entreprises privées

-400 questionnaires distribués aux Ass'eau

507 questionnaires

Soit 0,13% de la population martiniquaise
au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE

Le taux de retour est de 21%



Questionnaires en ligne sur le site Internet :
www.observatoire-eau-martinique.fr

670 questionnaires

Soit 0,18% de la population martiniquaise
Au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE

5.2 Mise en perspective avec la précédente consultation de 2015

Les chiffres clés des deux dernières consultations du public

Consultation 2015

2486 questionnaires complets
Soit 0,65% de la population martiniquaise.

Population martiniquaise au 1er janvier
2014 : 381326 sources INSEE

consultation 2019

5758 questionnaires complets
Soit 1,53% de la population martiniquaise

Population martiniquaise au 1er janvier
2016 : 376480 sources INSEE

- On peut noter une augmentation substantielle de **131 %** par rapport à la consultation de 2015. Ces résultats s'expliquent, en partie, par le déploiement au quotidien d'une dizaine d'Ambassadeurs sur l'ensemble du territoire martiniquais pendant près de quatre mois alors qu'en 2015, les moyens humains et logistiques étaient sensiblement inférieurs.

Questionnaires administrés par les Ambassadeurs Bleus

Consultation 2015

2218 questionnaires complets
Soit 0,58% de la population martiniquaise

Population Martiniquaise au 1er janvier
2014 : 381326 Source INSEE

Consultation 2019

4581 questionnaires complets
Soit 1,22% de la population martiniquaise

Population Martiniquaise au 1er janvier
2016 : 376480 sources INSEE

- On peut noter une forte **augmentation de 106 % par rapport à la consultation 2015.**
- La mise en place de convention de partenariat avec les missions locales centre, nord et sud ont facilité la mise à disposition de stagiaires durant 6 mois de la consultation du public. La formule choisie avec le recrutement de stagiaires Ambassadeurs auprès de ces missions locales a permis d'atteindre puis de doubler les objectifs annoncés dans le marché.
- Il est important de noter que lors de la précédente consultation, les stagiaires Ambassadeurs étaient des étudiants de l'UAG avec des contraintes importantes dans leur planning et donc un peu moins disponibles.
- Le nombre d'Ambassadeurs durant une grande partie de la consultation explique en partie les résultats obtenus.
- **4581 avis recueillis, soit 79,59% des répondants** via les permanences organisées dans les mairies, les communes, les collectivités, les entreprises et sur les événements **soit 1,22% de la population martiniquaise** (au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE).
- On remarquera que la proportion de questionnaires administrés par les ambassadeurs bleus est 9 fois supérieur au regard des questionnaires auto administrés sur internet.
- Si l'on compare le chiffre brut de la dernière consultation 2015, qui était de 89% de répondants sur les tablettes numériques, on notera une baisse significative de 10% mais comme proportionnellement le chiffre des répondants a doublé, cela n'a pas eu d'impact sur le résultat total.

Questionnaires administrés sur papier

Consultation 2015

312 questionnaires papier

Soit 0,08% de la population martiniquaise au 1er janvier 2014 : 381326 source INSEE

Consultation 2019

507 questionnaires papier

Soit 0,13% de la population martiniquaise au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE

- On peut noter une relative progression sur les résultats par rapport à 2015 mais proportionnellement la version papier du questionnaire a été moins utilisée, surtout dans les mairies et collectivités.
- Il est à noter qu'il y a eu très peu de retour de questionnaires papiers dans les administrations publiques pour diverses raisons.
Par ailleurs, les questionnaires papier qui ont été déposés dans les associations du projet Ass'eau ont connu un grand succès. Cela a facilité l'accès au questionnaire sur des lieux pas toujours propices pour répondre au questionnaire.
- Le point négatif, ce sont les 195 questionnaires récupérés auprès des associations et collectivités qui étaient incomplets et donc pas comptabilisés dans le résultat final.

Questionnaires auto-administrés en ligne sur le site internet :

www.observatoire-eau-martinique.fr

Consultation 2015

268 questionnaires en ligne

Soit 0,07% de la population Martiniquaise au 1^{er} janvier 2014 : 381326 source INSEE

Consultation 2019

670 questionnaires en ligne

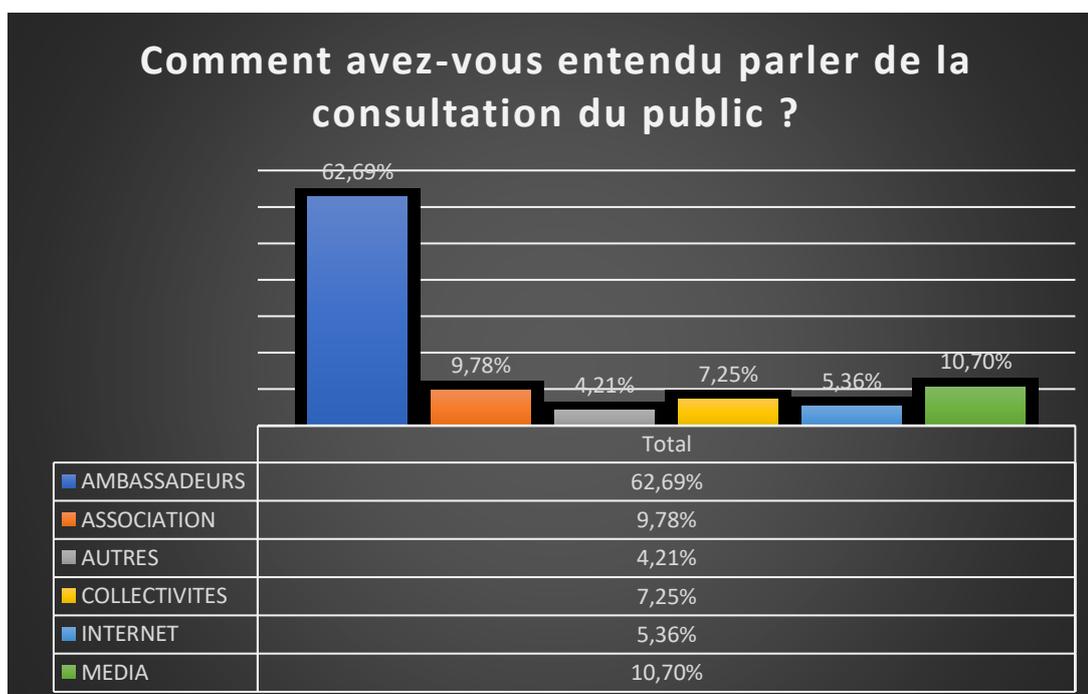
Soit 0,18% de la population martiniquaise au 1er janvier 2016 : 376480 source INSEE

- On peut noter une forte progression des répondants en ligne par rapport à 2015, soit plus de **250% d'augmentation**.
- On peut noter le rôle considérable de la communication digitale dans ces résultats. Les réseaux sociaux et le triptyque Média Tv-Presses-Radio ont contribué, tout au long de la consultation, à informer la population sur les différents supports disponibles pour remplir le questionnaire.

Synthèse :

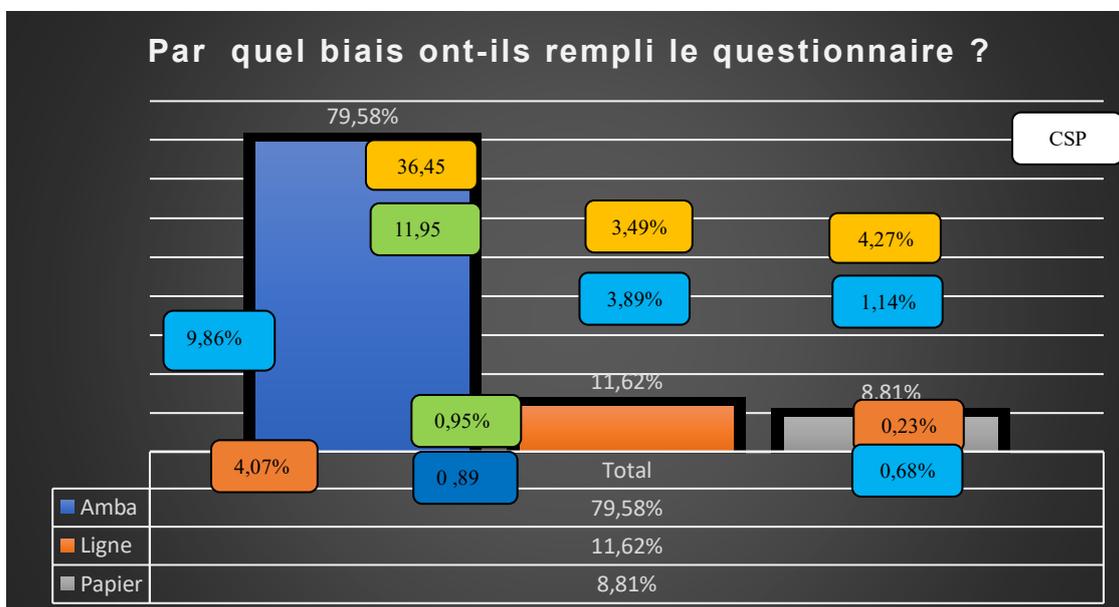
- Il est à noter que les variations de l'ensemble des résultats sont principalement dues au déploiement des Ambassadeurs Bleus sur l'ensemble du territoire martiniquais durant une grande partie de la consultation.
- **11 Ambassadeurs Bleus divisés en 3 équipes ont sillonné au quotidien tout le bassin martiniquais à compter du 19 décembre 2018.**
- Il faut également mettre en avant le travail qui a été réalisé par certaines associations dans le cadre du projet ASS'EAU qui a été lancé par l'Office de l'eau à partir de la mi-janvier 2018. (Cf. : voir les résultats des associations).
La plupart des questionnaires papiers ont été administrés par les Ambassadeurs dans le cadre de leur mission auprès des associations du projet Ass'eau.
- Il est à noter que 195 questionnaires papier récupérés auprès des associations étaient incomplets. La raison invoquée était « qu'ils leur étaient parfois impossible d'un point de vue logistique, d'accompagner les répondants lors du remplissage du questionnaire ». Il est donc important de noter le rôle prépondérant des Ambassadeurs qui ont accompagné les répondants lors des manifestations, ce qui a permis d'avoir moins de questionnaires papiers incomplets.
- Pour la partie dématérialisée, on peut estimer que la communication sur les réseaux sociaux, les radios, la télévision et la presse ont joué un rôle prépondérant dans ces résultats. Par ailleurs, on estime que la population s'est familiarisée avec les outils numériques, ce qui a facilité l'accès au format numérique du questionnaire.

SOURCE D'INFORMATION DE LA CONSULTATION



- Les ambassadeurs bleus sont la principale source d'information de la population que ce soit lors des Interviews dans la rue, les centres commerciaux ou les événements (semaine du développement durable, journées des zones humides, nuit de l'orientation...) **pour 62,69% des personnes interrogées**. Les autres sources d'information **sont les médias avec 10,70% les associations avec 9,78%, les collectivités 7,25% et Internet avec 5,36 %** pour les plus significatifs.
- Les mairies ont participé à la diffusion du message de consultation en laissant à la disposition de leurs administrés des questionnaires papier, des brochures, des plaquettes et des affiches.
- Les médias ont joué un rôle prépondérant par diffusion massive de l'information comme les associations dans le cadre du projet ASS'EAU.
- Si les collectivités ont apporté leur soutien à cette consultation, la communication par les mairies auprès de leurs associations de quartier est jugée insuffisante. Ce faible taux de participation est dû essentiellement à une stratégie d'information insuffisamment offensive sur certaines communes. Notons que les mairies présentant un bon taux de participation ont bénéficié de la présence des ambassadeurs bleus.

Note au lecteur : Pour les analyses à suivre, une comparaison est faite entre l'échantillon des répondants par classe et la population totale de la Martinique. Quand une classe de répondant est dite « sous-estimée » dans les analyses statistiques de chaque question, il faut entendre que cette classe de répondant est moins représentée dans l'échantillon total des répondants que dans la population totale. Cette présentation statistique est utilisée pour la consultation du public depuis 2013 (Source : OIE-eau, rapport d'analyse de la consultation pour la préparation du SDAGE 2015 2021).



- Le questionnaire a été rempli majoritairement par les **Ambassadeurs Bleus avec plus de 79,58% d'avis récoltés**.
- Il est à noter que ce sont **les employés avec 36%** et **les retraités 11%** qui sont plus représentés alors que **les professions libérales 9%** et **artisans 4,7%** sont quant à eux sous représentés.
- Il est à noter que la partie en ligne est en augmentation par rapport aux dernières consultations avec **près de 11,62% d'avis récoltés en ligne**.

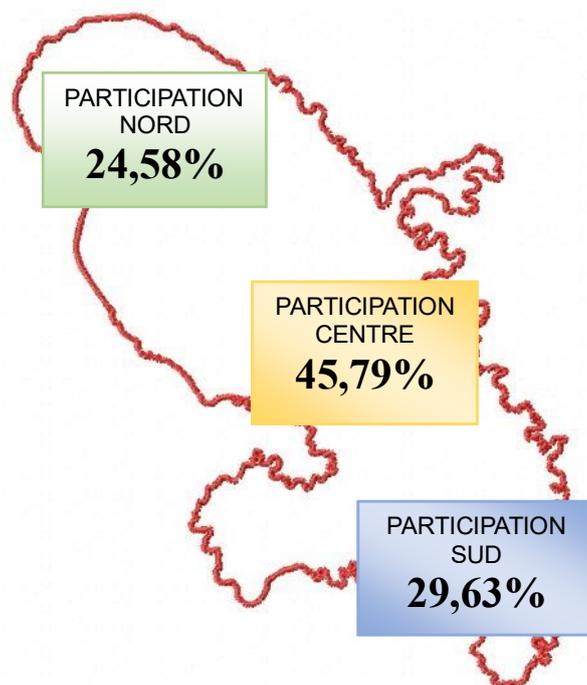
- Il est à noter que ce sont **les professions libérales** qui ont proportionnellement répondu le plus en ligne **avec 3,89% d'avis**, suivies par **les employés avec 3,49%** alors que **les sans activité avec 0,95% et les artisans 0,86% sont quant à eux sous représentés.**
- Il est à noter que le point négatif concerne le chiffre de la version papier qui n'est pas à la hauteur des espérances escomptées avec **8,81% des avis récoltés sur papier.**
- Il faut noter que ce sont **les employés avec 4,27% et les professions libérales 1,14% qui sont les mieux représentés** alors que **les artisans avec 0,23% et les sans activités avec 0,68% sont moins représentés.**

Synthèse :

- Un déploiement important de stagiaires Ambassadeurs Bleus pendant une grande partie de la consultation a permis de récolter de nombreux avis dans les communes, les mairies, certaines collectivités et sur de nombreux événements organisés sur le territoire martiniquais.
La stratégie employée a été concluante au regard des résultats obtenus.
L'augmentation de la part des réponses en ligne est dûe, en partie, à une communication plus directe sur les réseaux sociaux comme Facebook, les sites de l'Office De l'Eau, de l'Observatoire de l'eau Martinique, de la DEAL et de nombreux partenaires comme la CACEM, l'ARS
- L'utilisation du réseau Facebook a généré de nombreux échanges directs. Cela a participé à mieux faire connaître cette consultation auprès des plus jeunes par des posts quasi quotidiens pour l'ensemble des permanences effectuées. (Cf : Voir Plan de com et logistique en annexe)
Par ailleurs, notons que la vulgarisation de l'ordinateur a permis un plus grand accès au numérique pour l'ensemble de la population. Cela a pleinement participé au résultat élevé en termes de participation.
- Le manque d'implication et de logistique dédiée à la consultation de certaines collectivités n'ont pas permis de récolter des questionnaires papier laissés dans les administrations publiques.

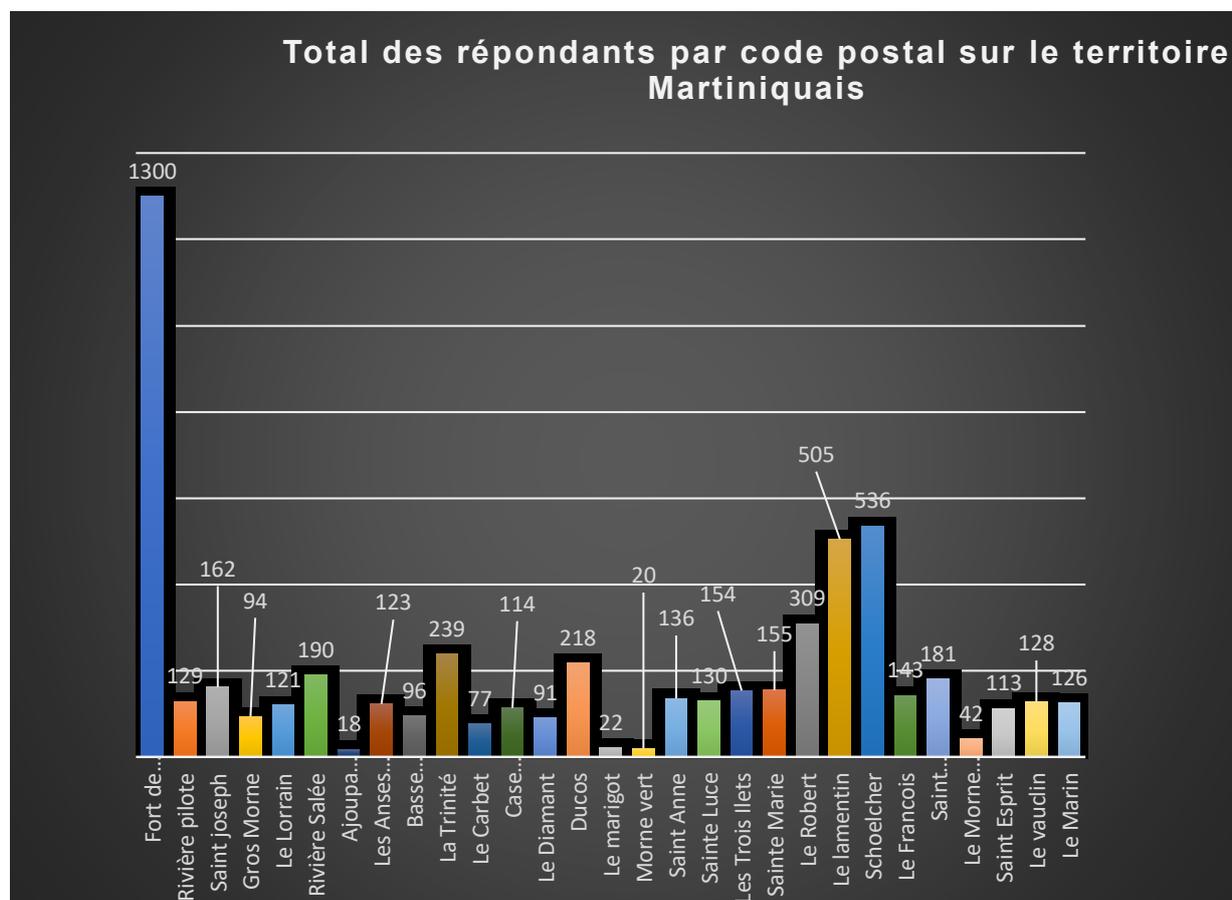
Répartition géographique des réponses

- Globalement les répondants sont répartis en fonction de la densité de la population. Le Nord est en légère augmentation par rapport à 2013 avec 5% de répondants en plus.
- Il est à noter que les taux de réponse correspondent à l'implication des communes dans cette consultation du public et donc, au déploiement des Ambassadeurs Bleus sur le territoire martiniquais.
- Notons aussi une mobilisation plus importante de la population dans le centre de la Martinique, qui est le centre économique de l'île, avec plus 45% des avis récoltés.



Total des répondants par code postal

- Les réponses ayant été classées en fonction du code postal renseigné par les répondants, il n'a pas été possible de distinguer la source des questionnaires pour les communes ayant le même code postal.

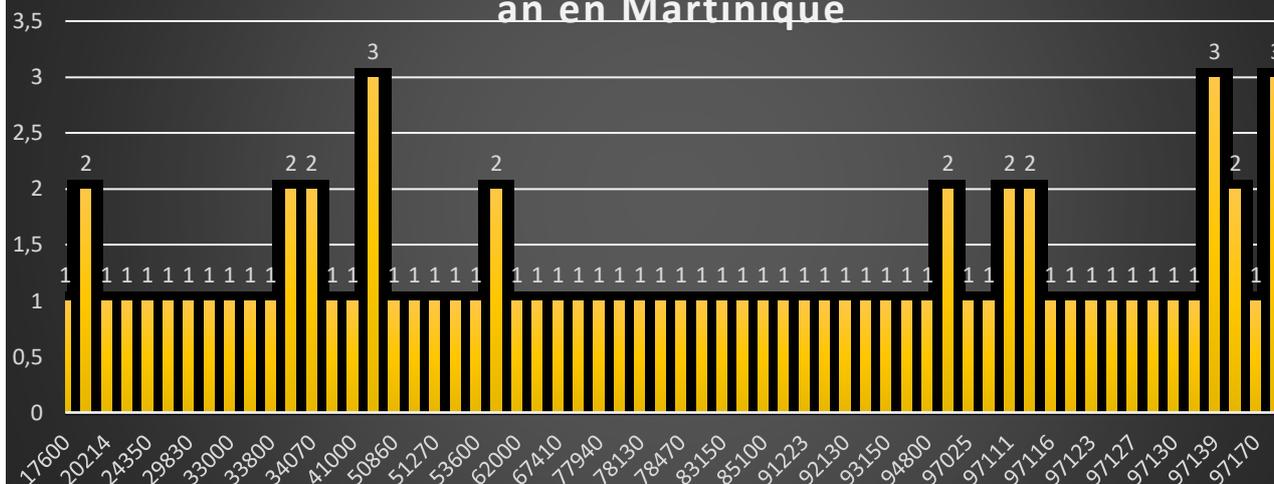


Communes de Martinique	Nombre	Valeur en %
Fort de France	1300	22,92%
Rivière Pilote	129	2,27%
Saint Joseph	162	2,86%
Gros Morne	94	1,66%
Le Lorrain	121	2,13%
Rivière Salée	190	3,35%
Ajoupa Bouillon	18	0,32%
Les Anses D'arlets	123	2,17%
Basse pointe/Gd Rivière/Macouba	96	1,69%
La Trinité	239	4,21%
Le Carbet	77	1,36%
Case Pilote/Bellefontaine	114	2,01%
Le Diamant	91	1,60%
Ducos	218	3,84%
Le Marigot	22	0,39%
Morne vert	20	0,35%
Saint Anne	136	2,40%
Sainte Luce	130	2,29%
Les Trois Ilets	154	2,72%
Sainte Marie	155	2,73%
Le Robert	309	5,45%
Le Lamentin	505	8,90%
Schoelcher	536	9,45%
Le Francois	143	2,52%
Saint Pierre, Le Prêcheur et Fond St Denis	181	3,19%
Le Morne Rouge	42	0,74%
Saint Esprit	113	1,99%
Le Vauclin	128	2,26%
Le Marin	126	2,22%
Total général	5672	100,00%

- La répartition des avis récoltés par code postal correspond au déploiement des Ambassadeurs sur le territoire martiniquais avec un pic important à Fort de France avec près de 23%, suivi ensuite par la commune de Schoelcher avec 9,45% et le Lamentin avec 8,90% des répondants.
- Cette répartition est cohérente au regard de la densité de la population dans ces communes.

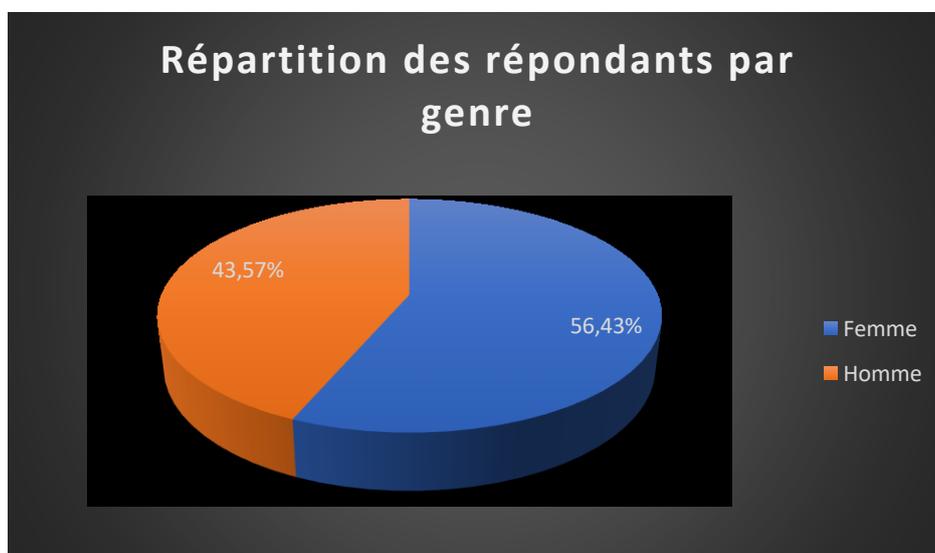
-Total des répondants qui habitent hors du département mais qui vivent au moins 3 mois par an en Martinique.

Total des Répondants qui habite hors du département mais qui vivent au moins 3 mois par an en Martinique



- 74 personnes vivant hors du département ont répondu au questionnaire, soit 1,28% du total des répondants. Les résultats indiqués ci-dessus correspondent aux questionnaires remplis par l'échantillon des répondants.

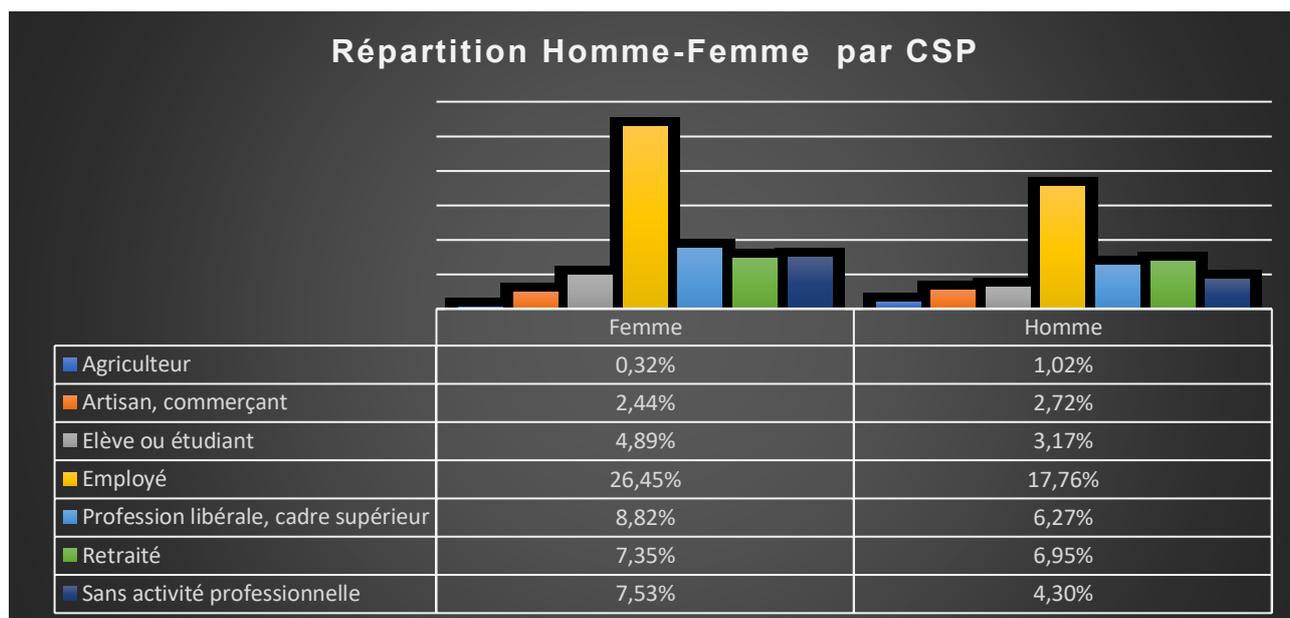
Profils des répondants par genre



- Les femmes représentent 56,82% des répondants.
- Les hommes représentent 43,58% des répondants.

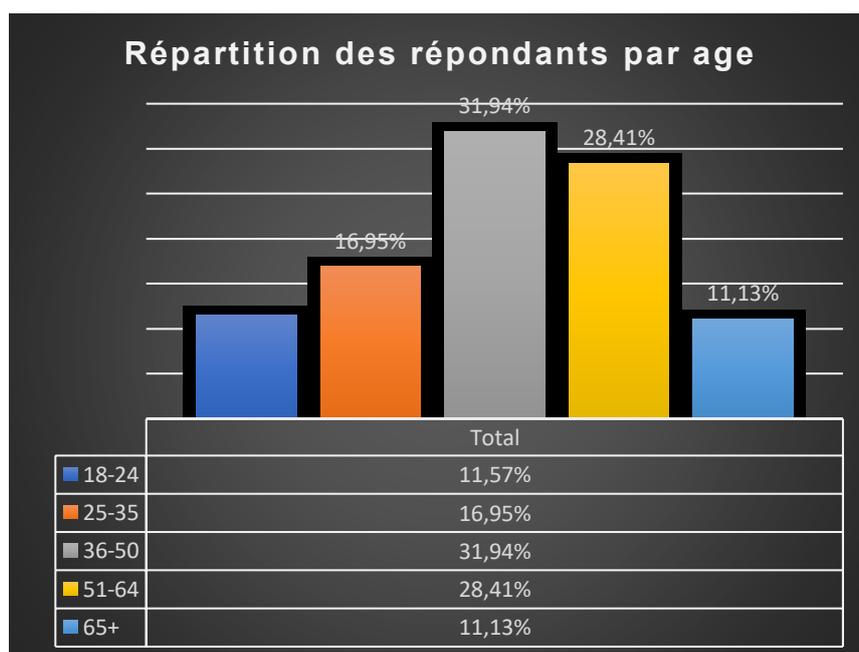
- La répartition des répondants par genre est cohérente avec la représentativité dans la population martiniquaise (173 797 pour les hommes et 202 683 pour les femmes source INSEE 2016).
- Si on se réfère aux deux dernières consultations, on peut remarquer que la proportion de femmes répondant à légèrement augmentée d'environ 2% par rapport aux hommes. Ces proportions sont celles de la population martiniquaise (INSEE 2016).

Répartition homme-femme par catégorie socioprofessionnelle



- **Les femmes sont surreprésentées chez les employés avec 26,45%, suivi des professions libérales avec 8,82% des répondants** alors qu'elles sont **sous représentées chez les artisans avec 2,44%, suivi des agricultrices avec 0,32%** des répondants. Ces chiffres correspondent à la répartition martiniquaise selon l'INSEE 2016.
- **Les hommes apparaissent comme surreprésentés avec 17% chez les employés, suivi des sans activités avec 6,95%** des répondants alors **qu'ils sont sous représentés dans les mêmes CSP avec 2,27% chez les artisans commerçants et 1,02% chez les agriculteurs.**

Répartition des répondants par âge



- Les deux tranches d'âges qui ressortent sont **les 36-50 avec 31,94%**, suivi de près par la tranche **56-64 avec 28,41%**.
- Résultats de la consultation du public pour la révision du SDAGE Martinique –Rapport final 20 juillet 2019

64 avec 26,41%.

- En revanche, **les plus jeunes, 18-24 ans avec 11,57%** et les plus âgés, **65 ans et plus, avec 11,13%, sont sous représentés.**

Synthèse :

- **Deux tranches d'âge se démarquent, notamment les tranches 36/50 et 51/64. Elles représentent près de 60,17% du total des répondants. La population martiniquaise étant vieillissante, ceci peut expliquer en partie cette tendance.**

Si l'on se réfère aux deux dernières consultations :

- **Il est à noter que ces deux tranches d'âge prennent conscience des problématiques environnementales comme le changement climatique, la pénurie d'eau dans le monde, la préservation des milieux marins, les problèmes liés aux réseaux de distribution de l'eau.**
- **Cependant, on notera une certaine désaffection des plus jeunes et des plus vieux pour ce type de consultation puisqu'ils représentent à peine 1/5 des répondants.**
- **Plusieurs raisons sont évoquées comme la complexité de certaines questions, le manque d'engagement citoyen, la désinformation dans le domaine environnemental, le manque d'information traitant le sujet abordé et les lieux.**

Les répondants par catégories socio-professionnelles

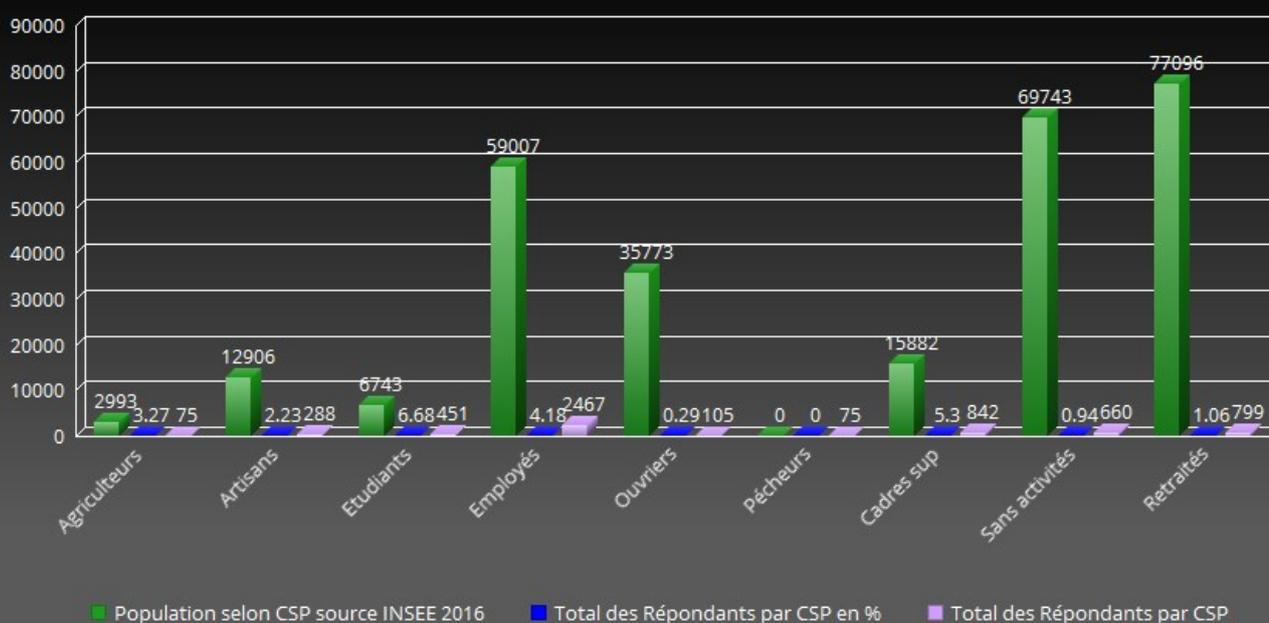
➤ **Rappel de la méthodologie générale :**

- Questionnaires auto administrés sur internet : les répondants ont rempli spontanément le questionnaire en ligne sur le site internet de l'Observatoire de l'eau Martinique
- Questionnaires administrés par les Ambassadeurs bleus sur des tablettes numériques via des permanences organisées dans les mairies, dans les centres commerciaux, dans les rues des communes.
- Les questionnaires papiers via des permanences organisées dans les mairies, lors des événements.
- **Période étudiée** : 2 novembre 2018 au 2 mai 2019
- **Lieu** : Martinique
- **Échantillon** : 5758 répondants

➤ **Total des répondants par catégories socioprofessionnelles (CSP).**

-Il est à noter que la catégorie « Pêcheur » a été rajouté en séance plénière à la demande du comité de l'eau et de la biodiversité.

Total Catégories socioprofessionnelles
 Consultation du Public pour la Révision du SDAGE 2022/2027



Rapport consultation du public 2018/2019 :Source INSEE 2016

-On notera plusieurs **tendances pour l'ensemble des répondants** :

- Pour la première catégorie, **les employés sont mieux représentés avec 42% des répondants** proportionnellement aux restes des catégories et les ouvriers avec à peine 105 recueillis pour cette CSP est sous-représentés. Cela semble assez représentatif de la population globale des ouvriers en Martinique.
- La deuxième catégorie rassemble **les cadres supérieurs pour 14,62%, les retraités 13,87% et les sans activité 11,46%**.
- On peut noter **une nette sous-représentation de ces trois catégories** au regard de la population totale de ces CSP.
- La troisième tendance montre que **les agriculteurs, les pêcheurs, les ouvriers et les artisans représentent à peine 1/5 des répondants**. **On peut noter que les ouvriers sont vraiment sous-représentés par rapport à la population totale de cette CSP. La tendance est la même pour le reste des CSP.**
- La répartition des catégories professionnelle est équivalente à celle de précédente consultation, à l'exception de la catégorie « sans activité » qui a fait un bon important. Cependant, proportionnellement cette catégorie est sous-représentée au regard du total de sa population.
- La catégorie pêcheur n'est pas représentée par l'INSEE et on n'a donc ajouté uniquement le résultat des répondants.

Synthèse :

- Il est important de noter que les répondants ont été soumis au questionnaire à des heures et des lieux où normalement la population active est en entreprise. Cela engendre des disparités importantes entre les catégories socioprofessionnelles notamment pour les ouvriers et les commerçants/artisans.
- L'analyse montre que le panel des répondants par CSP est moyennement représentatif de la population active martiniquaise. Aussi, la méthodologie d'exploitation des résultats s'est limitée à une analyse plus qualitative des CSP que quantitative. Pour chaque exploitation (par question) des graphiques illustrant les valeurs les plus représentatives ont été intégrées.

Résultat du projet ASS'EAU

Contexte :

Dans le cadre de la consultation du public pour la révision du SDAGE 2022/2027, l'Office De l'Eau a souhaité s'appuyer sur le réseau associatif local via des partenariats.

Les associations sont des acteurs majeurs. Elles disposent d'une bonne connaissance du territoire. Elles sont des interlocutrices privilégiées par leur forte implication dans leurs actions diverses auprès de la population sur des territoires différents.

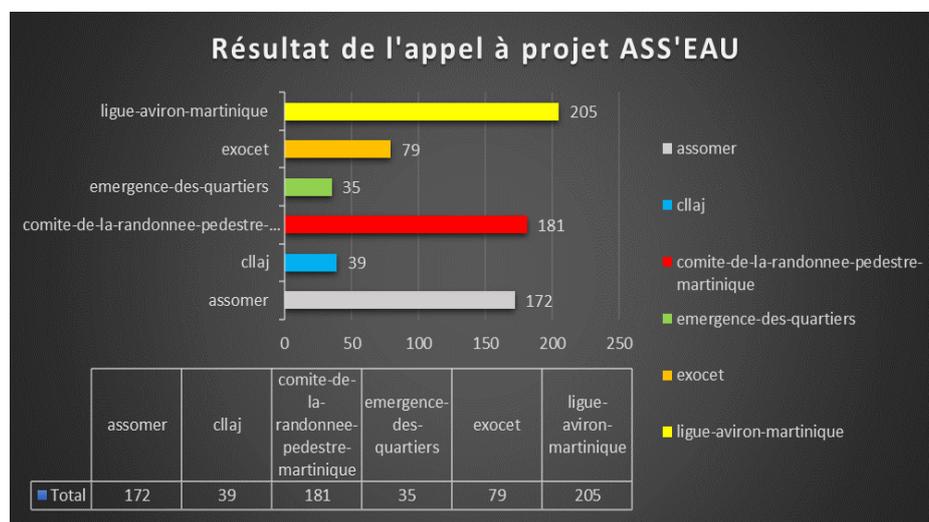
L'ODE dans sa mission de sensibilisation et d'information, a souhaité s'appuyer sur les associations qui ont manifesté un intérêt pour les enjeux de préservation des milieux aquatiques.

L'ODE a accompagné 6 projets de sensibilisation qui devaient permettre un déploiement de la consultation au travers d'actions menées sur le terrain.

Les associations retenues pour le projet ASS'EAU sont les suivantes :

-EXOCET, Le Comité de randonnée pédestre de Martinique, l'ASSOMER, le CLLAJ et La Ligue d'aviron.

Le graphique ci-dessous indique les résultats obtenus par les associations avec la participation active des Ambassadeurs Bleus sur les événements.



- Le total des questionnaires administrés par les associations du Projet ASS'EAU représente **12% de l'ensemble des questionnaires**.

Total détaillé :

- 1. Ligue Aviron Martinique : 3,56% du total global**
- 2. Comité Randonnée Pédestre Martinique : 3,14% du total global**
- 3. Assomer : 2,98% du total global**
- 4. Exocet : 1,37% du total global**
- 5. CLLAJ : 0,67% du total global**
- 6. Emergence des quartiers du Robert : 0,60% du total global**

- La plupart des questionnaires papier ont été administrés par les Ambassadeurs dans le cadre de leur mission auprès des associations du projet Ass'eau.
- **Il est à noter que 195 questionnaires papier récupérés auprès des associations étaient incomplets.**

Synthèse :

- On peut noter le travail accompli par les associations du projet ASS'EAU durant quatre mois de la consultation avec **plus de 12% de la totalité des questionnaires administrés**. Cela montre l'investissement sur le terrain de ces six associations et leurs missions se sont parfaitement intégrées dans le processus de la consultation avec l'appui des Ambassadeurs Bleus durant leurs événements.

ANTI KOZE (débat)

- Un débat, appelé ANTI KOZE, avec une présentation de la consultation du public sur la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques a eu lieu à la DEAL pour les agents de cette administration. Ce débat a permis aux agents de la DEAL qui ne sont pas chargés de l'eau, de s'informer sur les thèmes abordés comme le cycle de l'eau, le SDAGE, le programme de mesure et la consultation du public. Dans ce cadre, les Ambassadeurs bleus ont permis aux agents de répondre directement à cette consultation et ils ont récolté plus d'une cinquantaine de questionnaires.

FORUM PUBLIQUE DE FORMATION SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

- Le principe de ce forum public sur les milieux aquatiques était de permettre à la population de se former pendant une heure à la gestion de l'eau et à la préservation milieux aquatiques. Elles ont été reportées pour des raisons de logistique, les mairies n'ayant pas eu le temps de communiquer sur cet événement auprès de leurs administrés.

ANALYSE GLOBALE DES AVIS RECUEILLIS



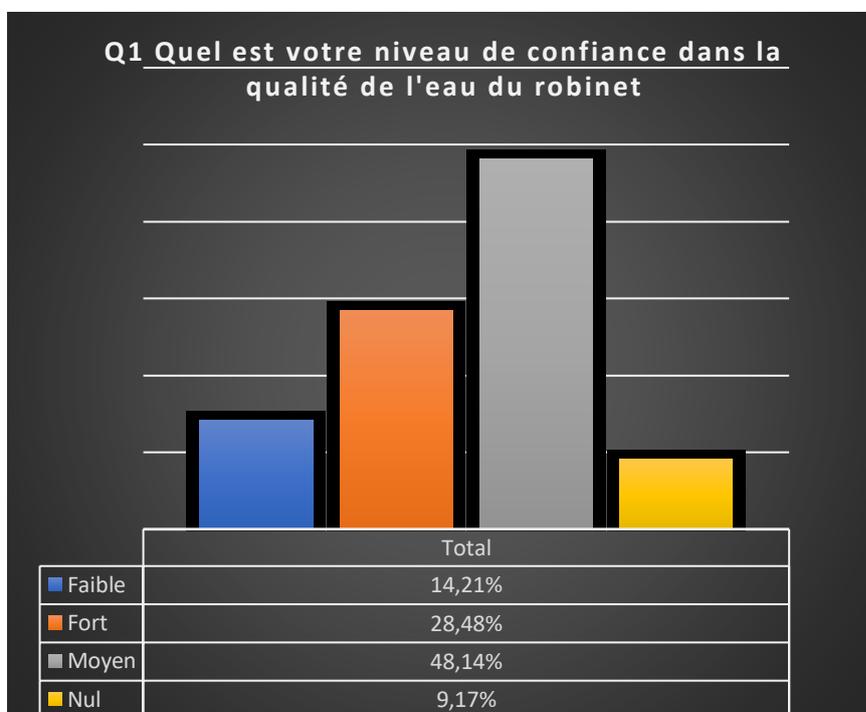
ANALYSE GLOBALE PAR CSP

6.1 Bilan de la consultation

➤ Les avis des répondants.

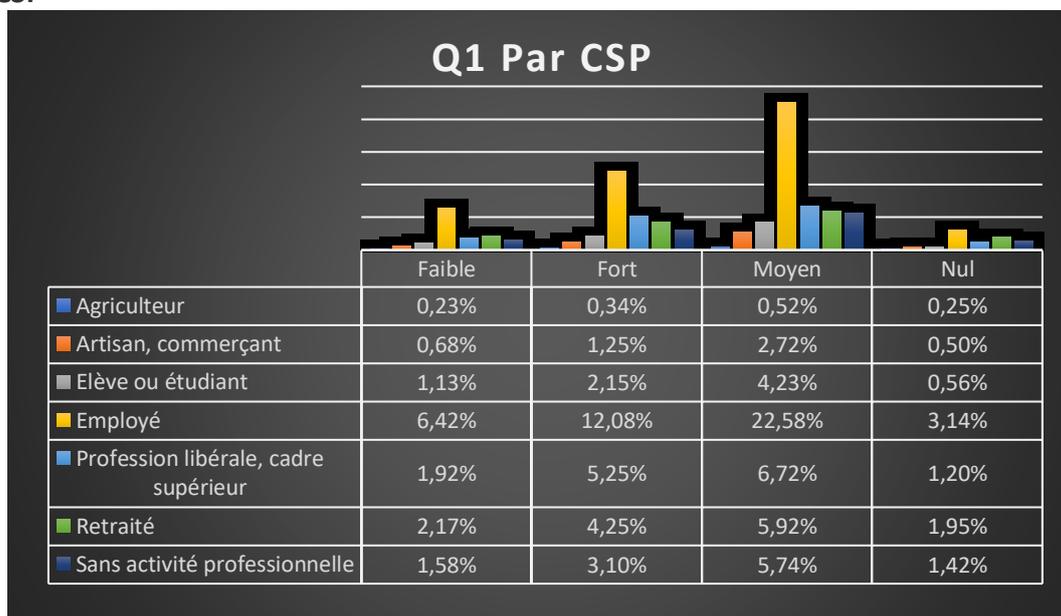
OF1 CONCILIER LES USAGES HUMAINS ET LES BESOINS DES MILIEUX AQUATIQUES

Q1- Quel est votre niveau de confiance dans la qualité de l'eau du Robinet ?



- Il est à noter que **28,48% à répondu Fort et 48.14% Moyen**. On peut estimer que **les répondants ont une confiance relativement modérée dans la qualité de l'eau du robinet**.
- **Près de 24% des répondants estiment avoir une faible ou nulle confiance dans la qualité de l'eau du robinet.**
- Dans la question libre N°12 que l'on abordera dans la partie qualitative, on retrouve certains doutes Emis par les répondants.

Q1 par CSP

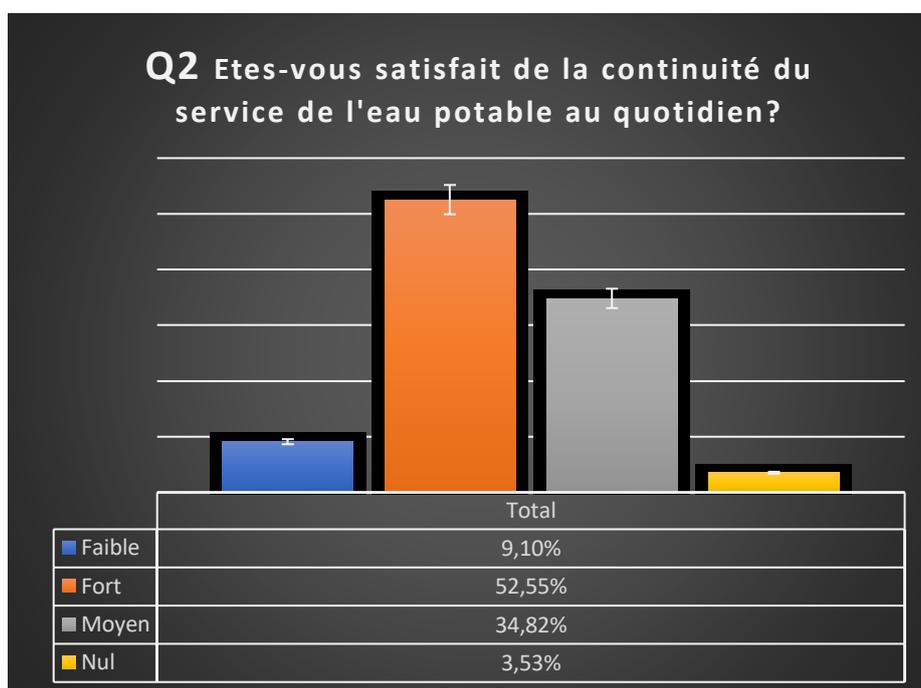


- **22,58% des employés ont une confiance moyenne et pour 12,08% elle est forte. Cette analyse montre cependant qu'ils sont surreprésentés au regard des autres CSP.**
- **Les professions libérales avec 6,72% ont une confiance moyenne dans la qualité de l'eau potable et 5,26% une confiance forte. Les retraités avec 5,92% ont une confiance moyenne et 4,25% une confiance forte. Cette catégorie est bien représentée au regard des autres CSP.**
- **Les artisans et agriculteurs ont un niveau de confiance moyen et fort. Cette catégorie de répondant est sous-représentée par rapport à la population prise en compte (4% pour les artisans commerçants et à peine 1% pour les agriculteurs).**

Q2 Etes-vous satisfait de la continuité du service d'eau potable au quotidien ?

Total des réponses :

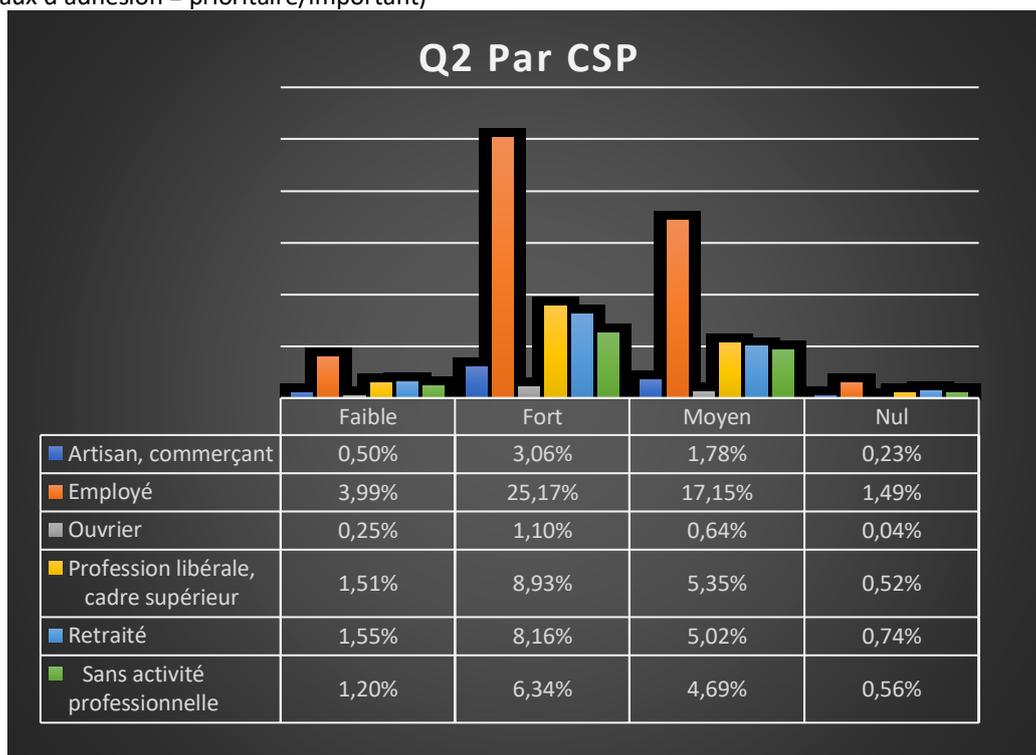
(Rappel : Taux d'adhésion = prioritaire/important)



- A la question : « **Etes-vous satisfait de la continuité du service de l'eau potable au quotidien ?** » : **52,58% ont répondu une satisfaction forte et 34,82% une satisfaction moyenne. On peut estimer qu'environ 88% des répondants sont relativement satisfaits du service de l'eau potable au quotidien.**
- **13% des répondants ont indiqué qu'ils n'étaient pas satisfaits ou nullement satisfaits** en la continuité du service au quotidien.

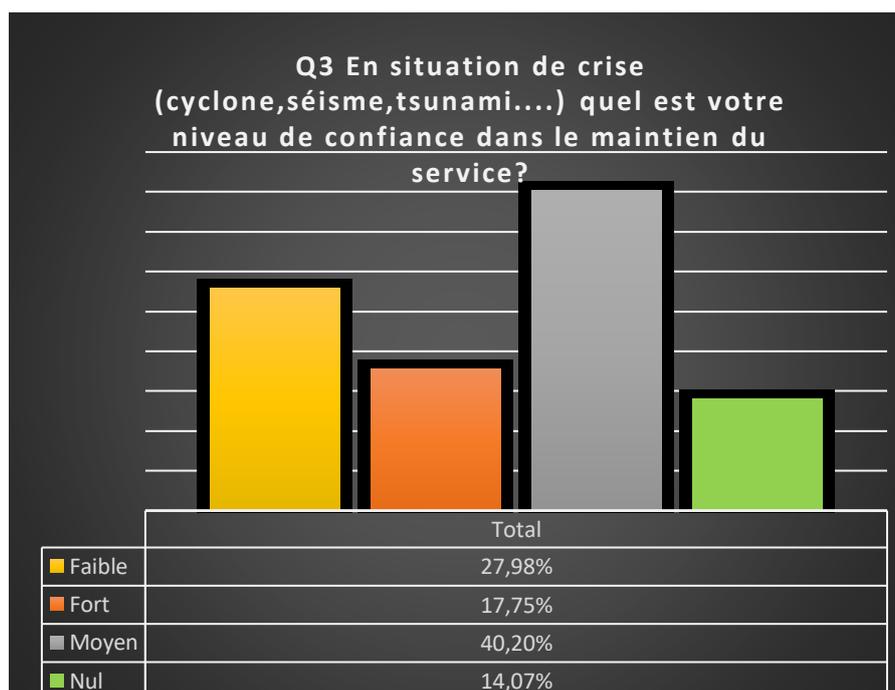
Q2 par CSP : Etes-vous satisfait de la continuité du service d'eau potable au quotidien ?

(Rappel : Taux d'adhésion = prioritaire/important)



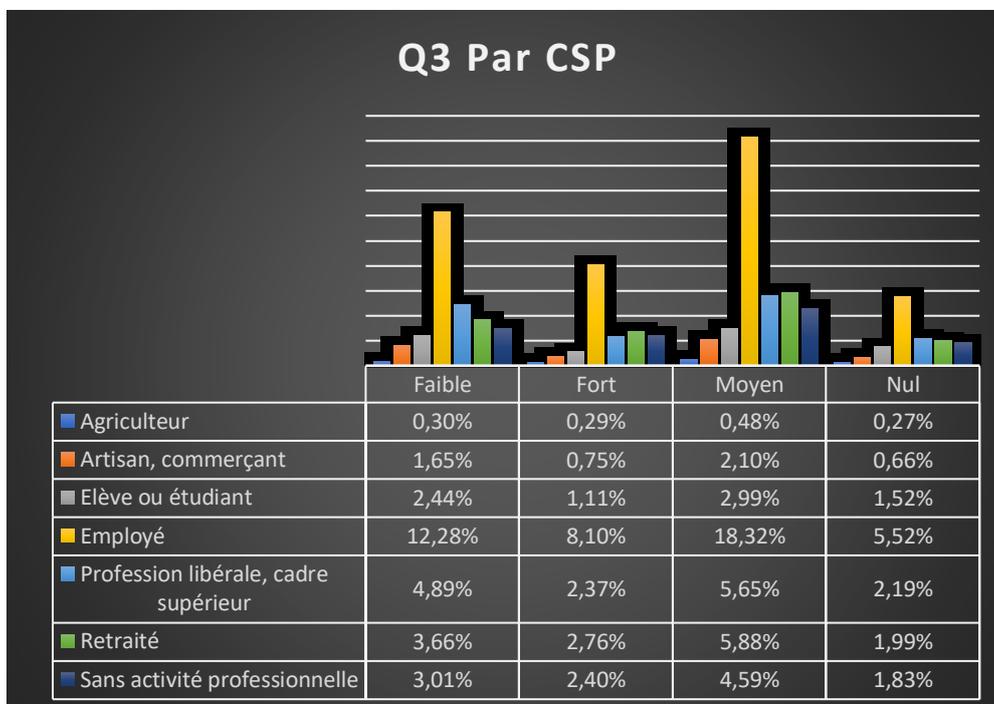
- Il est à noter que **pour la notion « fort », les employés avec 25,17%, les professions libérales avec 8,93% et les retraités avec 8,16% sont surreprésentés au regard des autres catégories socioprofessionnelles.**
- Il est à noter que **pour la notion faible, les proportions sont assez équivalentes entre les CSP.**

Q3 En situation de crise (cyclone,séisme,tsunami...) quel est votre niveau de confiance dans le maintien du service ?



- Près de **58% des répondants ont une confiance relative** dans le maintien du service pendant les épisodes cycloniques entre autres et **près de 42% ont une confiance assez faible** dans le maintien du service.

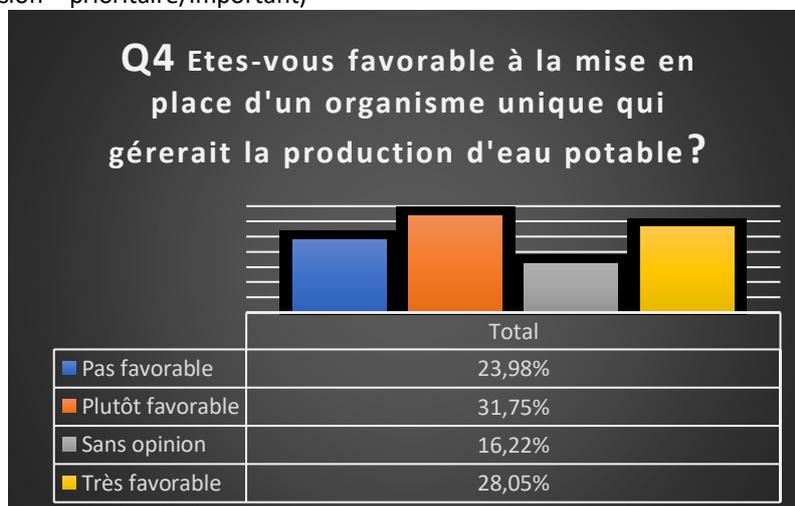
Q3 par CSP : En situation de crise (cyclone,séisme,tsunami...) quel est votre niveau de confiance dans le maintien du service ?



- Pour la valeur de confiance **moyenne**, les employés sont surreprésentés (18% au regard des autres CSP).
- Pour la valeur de confiance faible, les employés sont encore surreprésentés avec 12,28% au regard des autres CSP.
- Il est à noter que **pour la valeur de confiance forte**, les employés sont bien représentés avec 8,10%, les professions libérales avec 2,37%, les retraités avec 2,76% et les sans activité avec 2,40% et présentent des résultats assez proches.

Q4 Etes-vous favorable à la mise en place d'un organisme unique qui gérerait la production d'eau potable ?

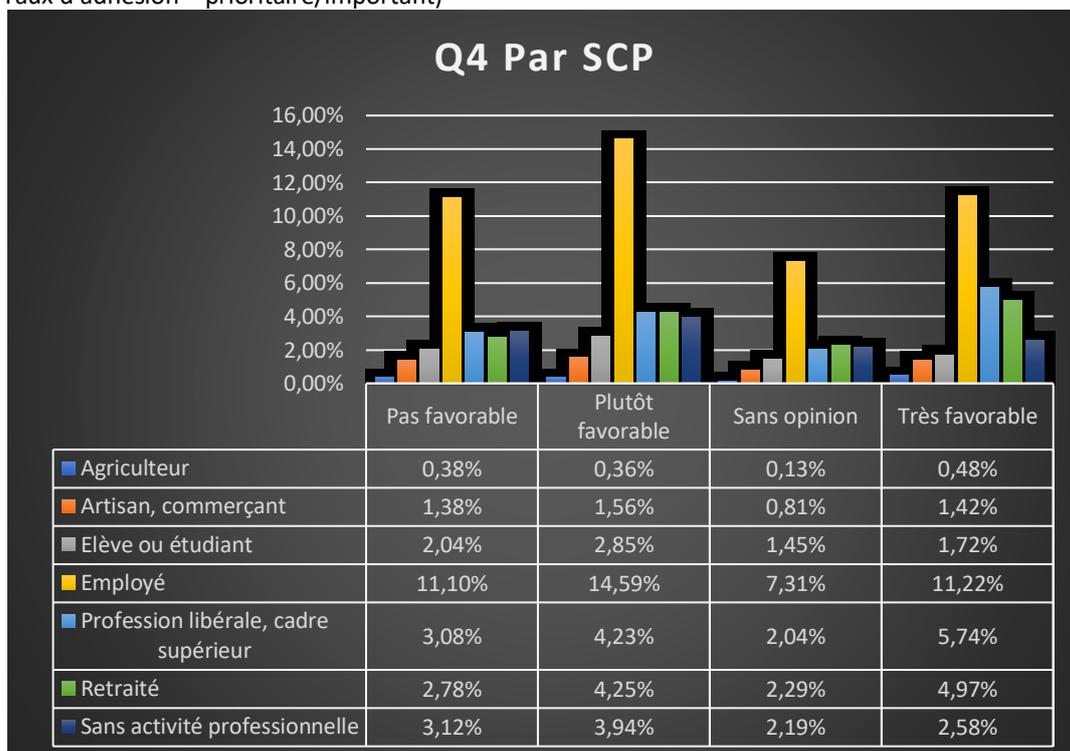
(Rappel : Taux d'adhésion = prioritaire/important)



- S'agissant de la mise en place **d'un futur organisme unique** à l'échelle de la Martinique pour gérer la production d'eau potable, **environ 58 % des répondants se sont déclarés « plutôt favorables », 23% « pas favorable » et 16% « sans opinion ».**
- **Dans la question 12, cette notion d'organisme unique est abordée par un grand nombre de répondants, et sera traitée dans la partie du traitement qualitatif de la présente analyse.**

Q4 par CSP : Etes-vous vous favorable à la mise en place d'un organisme unique qui gérerait la production d'eau potable ?

(Rappel : Taux d'adhésion = prioritaire/important)



- **Plus de 25% de la catégorie employé interrogés ont répondu « plutôt favorable » ou très « favorable » à cette question, cela représente près d'1/4 de la totalité des avis recueillis.**
- **Plus de 10% de la catégorie profession libérale interrogées ont répondu « plutôt favorable » ou « très favorable » à cette question, et les proportions sont similaires pour les retraités avec plus de 10%.**
- **Il est à noter que pour la notion « pas favorable », les employés sont toujours surreprésentés au regard des autres CSP. Trois CSP dont les professions libérales, les retraités et les sans activités sont assez proches avec des valeurs oscillantes entre 2,78% et 3,12%.**
- **Lors de la consultation de 2013, une question similaire avait été posée à la population et 64% des répondants adhéraient au principe d'un organisme unique.**

Le taux d'adhésion (prioritaire important) est supérieur pour les ouvriers (74%), les professions libérales/cadres (69%), les retraités (66%), prioritaire : 30% avec des taux d'adhésion supérieurs pour les agriculteurs (35%) et les professions Libérales/cadres (37%).

Moins important : 34% avec des taux d'adhésion supérieurs pour les ouvriers (47%), les retraités (36%), les artisans (36%).

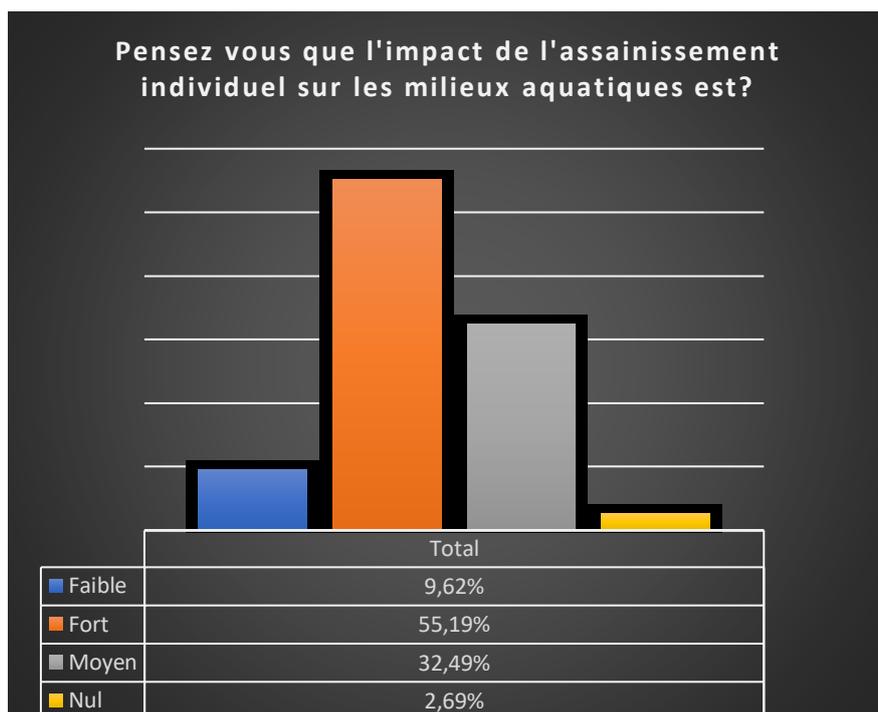
- Pour cette consultation se sont les employés avec 25%, les professions libérales avec 10% et les retraités avec 10% qui ont répondu favorablement à la mise en place d'un organisme unique.

**Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 1 du SDAGE
« Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques »**

- Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques est l'une des principales préoccupations des martiniquais. A travers ces résultats, les répondants expriment leur confiance relativement modérée dans la qualité de l'eau du robinet et du service de l'eau dans sa globalité, elle est relativement faible en situation d'événement climatique majeur.
- Par ailleurs, la question sur la mise en place d'un organisme unique pour la gestion de l'eau reste également une priorité importante pour les répondants bien que le fonctionnement d'un organisme unique reste assez flou dans l'esprit des répondants. Les taux réponses indiquent que c'est assez partagé dans l'ensemble.
- En revanche, dans la question 12, ces notions d'organisme unique et de tarification unique sont abordées par un grand nombre de répondants.

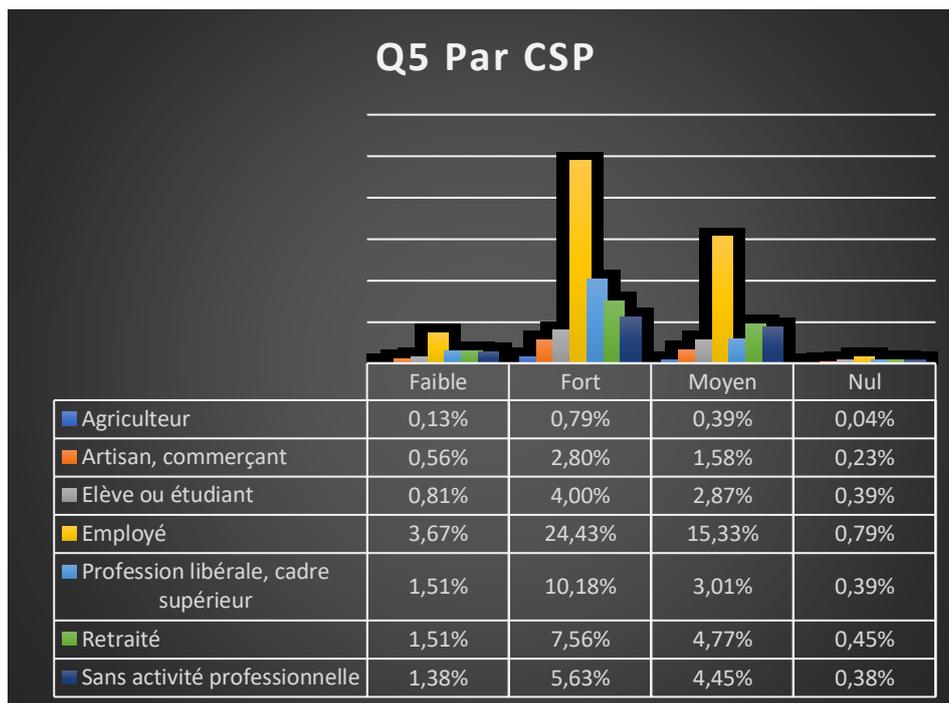
OF2 RECONQUERIR LA QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Q5 Pensez-vous que l'impact de l'assainissement individuel sur les milieux aquatiques est ?



- Il est à noter qu'environ **87% des répondants ont indiqué que l'assainissement individuel avait un fort impact sur les milieux aquatiques** contre à peine **10% des répondants ont indiqué que cela avait un faible impact.**

Q5 par CSP : Pensez-vous que l'impact de l'assainissement individuel sur les milieux aquatiques est ?

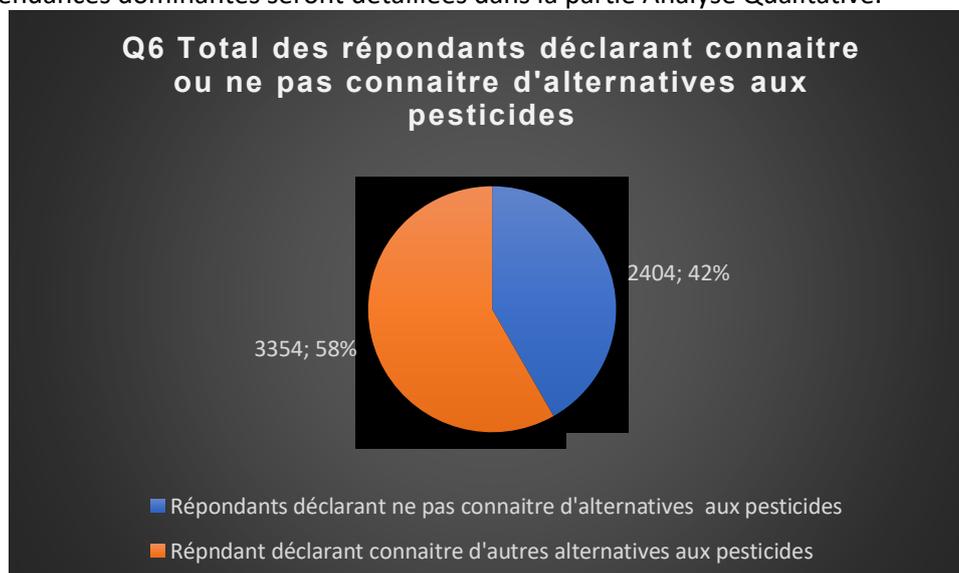


- Il est à noter que les résultats sont proportionnels à la population martiniquaise par CSP en 2016.
- **Les employés avec 39%, les retraités avec 12%, les sans activités avec 10% et les professions libérales avec 13% sont surreprésentés pour la notion « Fort » et « Moyen » au contraire des artisans avec 4% des agriculteurs avec 1,2% et des étudiants avec 6,8%.**
- **Pour les notions « Faible » et « Nul », les employés avec plus de 4%, les professions libérales avec à peine 2% et les retraités avec à peine 2% sont surreprésentés pour ces deux notions.**

Q6 Quelles techniques alternatives à l'utilisation des pesticides connaissez-vous ?

Les 5758 cas ont été lus et analysés, pour apporter un éclairage quantitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie quantitative avec les chiffres les plus probants.

- Les tendances dominantes seront détaillées dans la partie Analyse Qualitative.



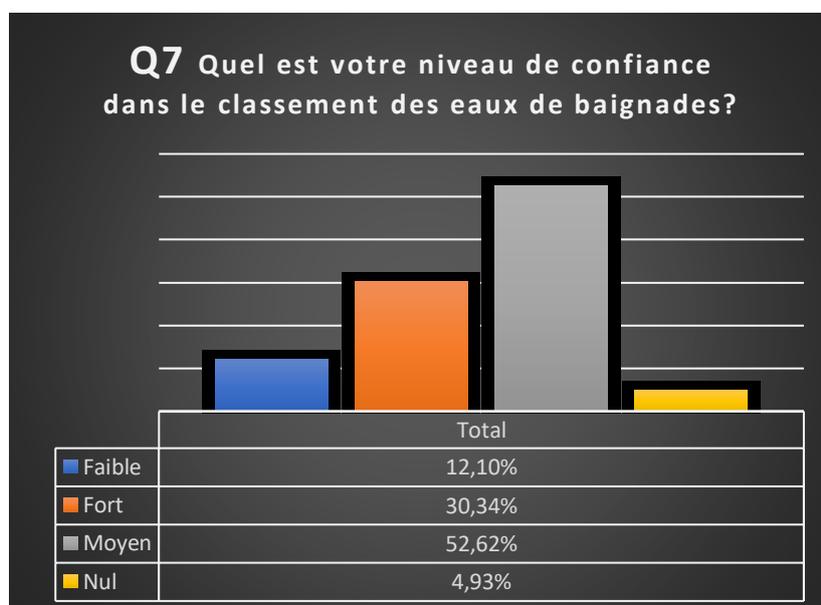
- On peut noter que **pour 58% de personnes déclarent connaître d'autres alternatives aux pesticides contre 42% déclarant ne pas connaître d'autres alternatives aux pesticides.**

**Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 2 du SDAGE
« Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques »**

- Les résultats montrent une prise de conscience générale de l'impact que peut avoir le dysfonctionnement des stations d'épuration ou la non mise aux normes des fosses septiques sur les milieux aquatiques.
- Diminuer les pollutions domestiques et urbaines par une meilleure gestion de l'assainissement privatif et collectif est un enjeu qui était déjà d'actualité en 2013 et 2015 et qui reste une priorité majeure pour la population en 2019.

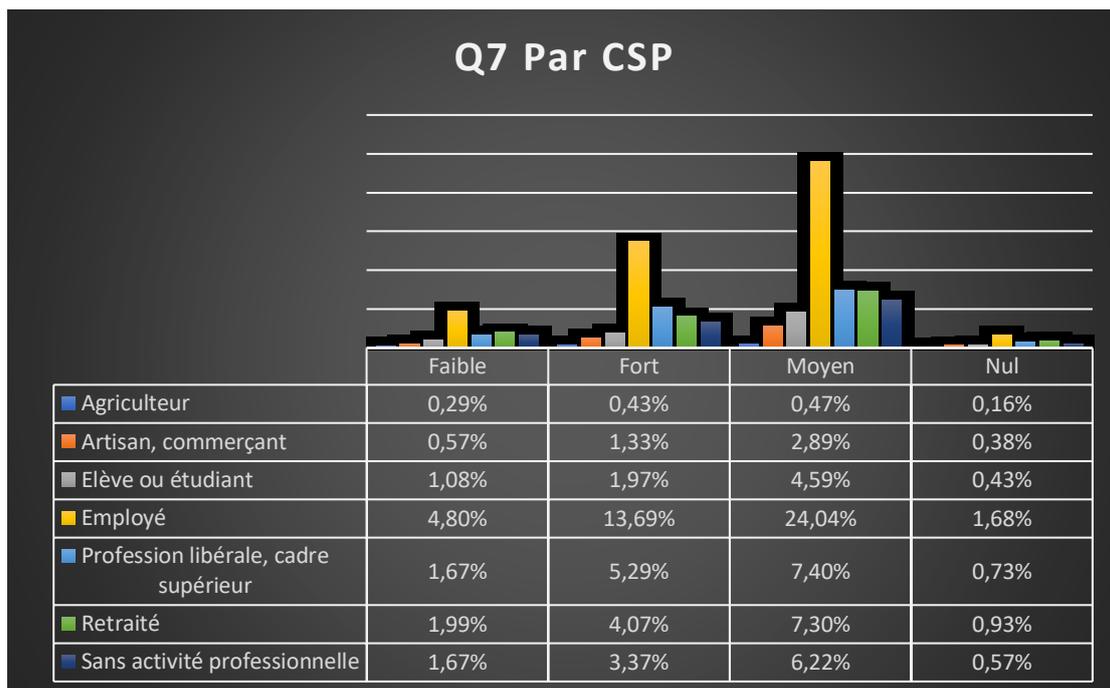
OF3 PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES

Q7 Quel est votre niveau de confiance dans le classement des eaux de baignades ?



- On peut noter que la **grande majorité des répondants, affichent une confiance moyenne dans la qualité des eaux de baignades**, 1/3 une confiance forte et un peu **plus de 12% affichent une faible confiance. Moins de 5% n'ont pas du tout confiance** dans la qualité des eaux de baignades.

Q7 par CSP : Quel est votre niveau de confiance dans le classement des eaux de baignades ?

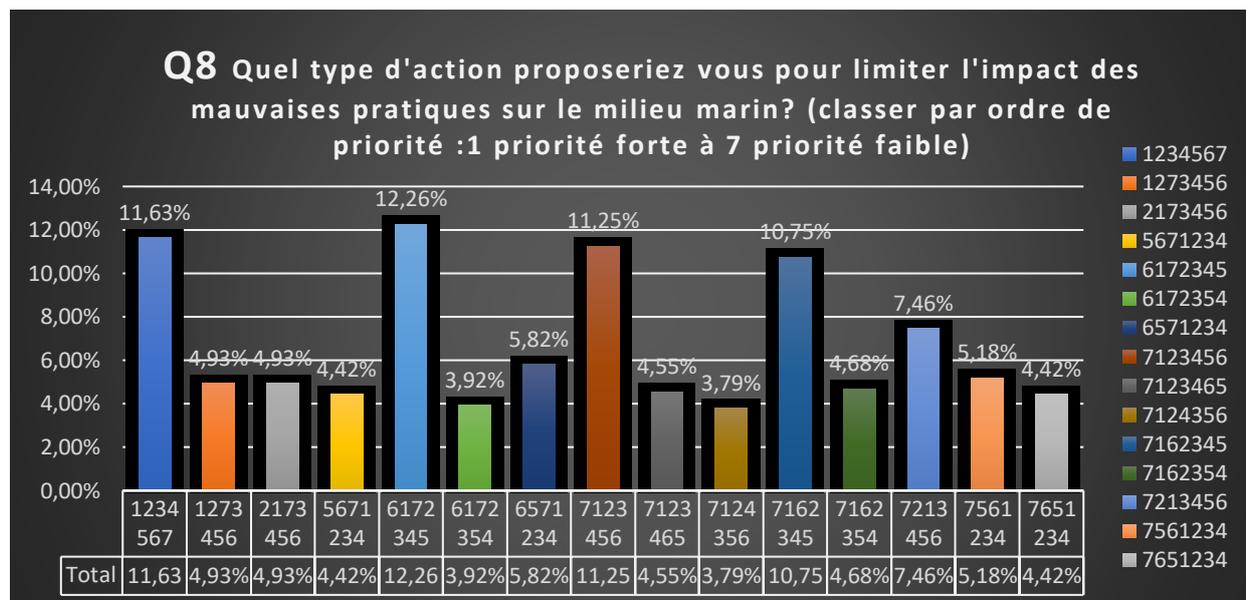


- La valeur « Forte confiance » est exprimée surtout par les employés (13,7%) et les professions libérales (5,29%). Au contraire des artisans avec 1,33% et les agriculteurs avec 0,43% sont sous représentés pour cette valeur.
- La valeur de « confiance moyenne » est surtout exprimée par les employés et les professions libérales.
- Notons que c'est la valeur moyenne est la première réponse exprimée pour chacune des CSP.

Q8 Quel type d'action proposeriez-vous pour limiter l'impact des mauvaises pratiques sur le milieu marin ? (Classer par ordre de priorité : 1 priorité forte à 7 priorité faible)

- Interdiction-répression
 - Communication, sensibilisation, éducation
 - Engagement politique
 - Améliorer le traitement collectif et privatif des eaux usées
 - Améliorer les pratiques agricoles, développer une agriculture saine
 - Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme
 - Améliorer les pratiques liées à la pêche
- Les 5758 avis ont été analysés pour apporter un éclairage quantitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie quantitative avec les chiffres les plus probants. Les idées dominantes seront détaillées dans la partie analyse qualitative.

-Avis des répondants classés par ordre des propositions et des priorités



Méthode : sur la base des résultats, 15 groupes de réponses ont été constitués. Chaque groupe comprend un taux d'adhésion supérieur à 20 réponses pour une même priorité. L'analyse s'est portée sur les 5 premières priorités des répondants. Les résultats sont groupés et étiquetés par ordre des réponses. Les classements sont effectués par ordre de priorité.

Résultat des groupes les plus importants (redondance des priorités) :

Groupe N°1 : 6172345

- **12,3 %** des répondants placent en priorité N°1 **Améliorer les pratiques liée à la plaisance et au nautisme** puis l'interdiction et la répression et en 3^{ème} améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture.

En revanche, on peut noter que l'engagement politique et améliorer le traitement collectif des eaux usées n'est pas une priorité pour ce groupe de répondants.

Groupe N°2 : 1234567

- **11,6%** des répondants placent en priorité N°1 **la répression**, puis la communication et la sensibilisation et en 3^{ème} l'engagement politique.

En revanche, on peut noter qu'améliorer les pratiques liées à la plaisance ou à la pêche ne sont pas prioritaires pour ce groupe de répondants.

Groupe N°3 : 7123456

- **11,2%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture** puis la répression et l'interdiction et en 3^{ème} la communication.

En revanche, on peut noter qu'améliorer les pratiques liées à la plaisance et améliorer les pratiques agricoles ne sont pas prioritaires pour ce groupe de répondants.

Groupe N°4 : 7162345

- **10,7%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture**, ensuite la répression et l'interdiction et en 3^{ème} améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme.

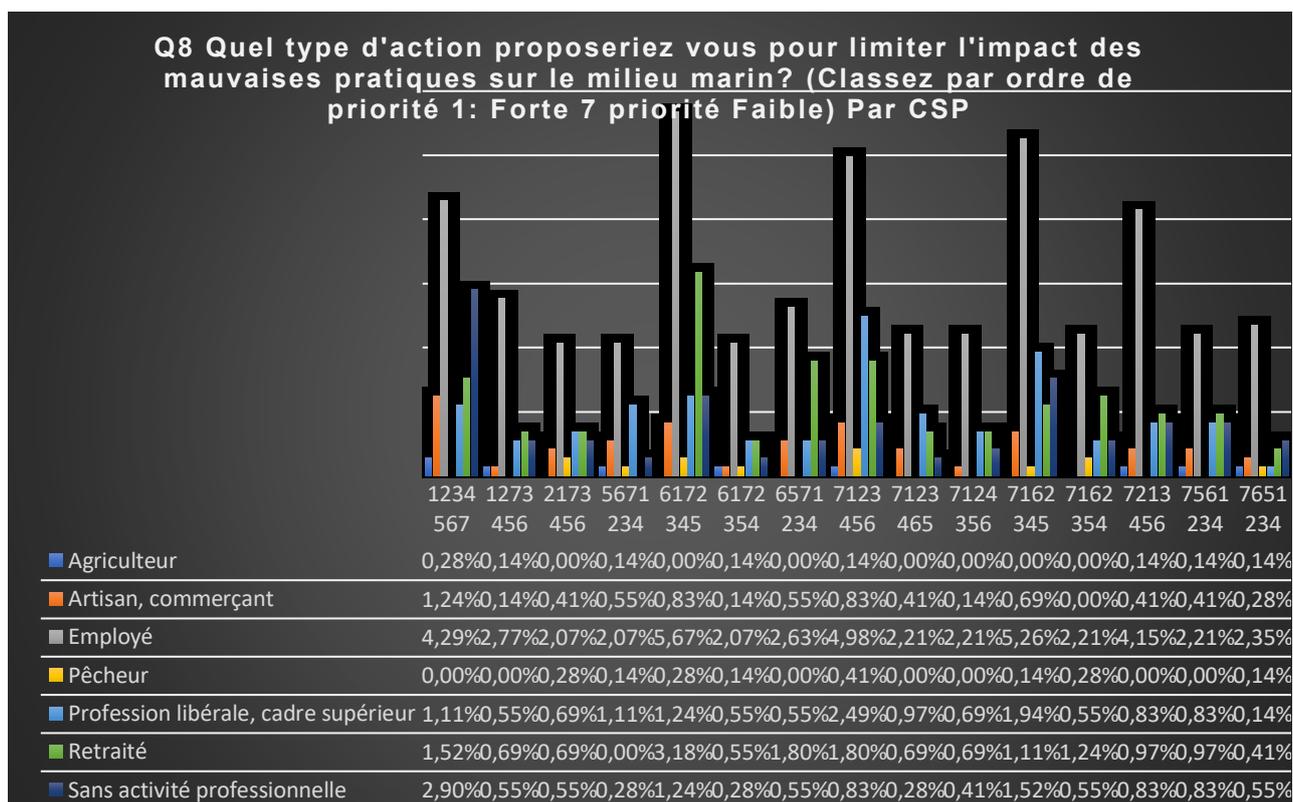
En revanche, on peut noter que l'engagement politique et améliorer les pratiques agricoles ne sont pas des priorités pour ce groupe de répondants.

Groupe N °5 : 7213456

- **7,5%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture**, ensuite **la communication et la sensibilisation** et en 3^{ème} **l'interdiction et la répression**.

En revanche, on peut noter que améliorer les pratiques agricoles et l'amélioration des pratiques liées à la plaisance et au nautisme ne sont pas des priorités pour ce groupe de répondants.

Q8 par CSP : Quel type d'action proposeriez-vous pour limiter l'impact des mauvaises pratiques sur le milieu marin ? (Classer par ordre de priorité : 1 priorité forte à 7 priorité faible)

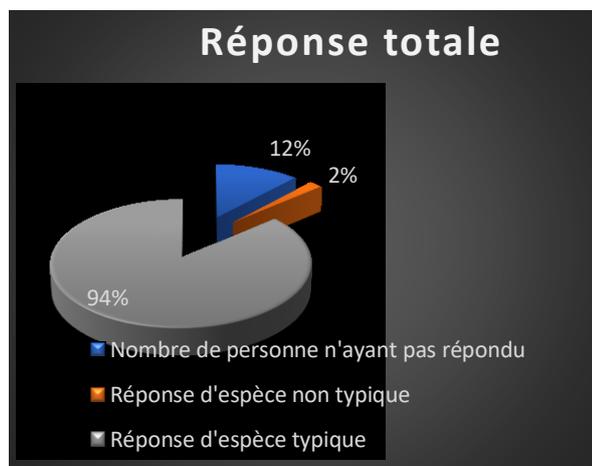


- Pour le groupe N°1 (6172345) on notera que **les employés et les retraités sont majoritaires au contraire des pêcheurs et des agriculteurs**.
- Pour le Groupe N°2 (1234567) on notera que **les employés et les sans activités sont majoritaires au contraire des pêcheurs et des agriculteurs**.
- Pour le Groupe N°3 (7123456) on notera que **les employés et les professions libérales sont majoritaires au contraire des pêcheurs et des agriculteurs**.
- Pour le Groupe N°4 (7162345) on notera que **les employés et les professions libérales sont majoritaires au contraire des pêcheurs et des agriculteurs**.
- Pour le Groupe N°5 (7213456) on notera que **les employés sont majoritaires au contraire pêcheurs et des agriculteurs**.

Q9 Citez deux ou trois espèces typiques des milieux aquatiques martiniquais

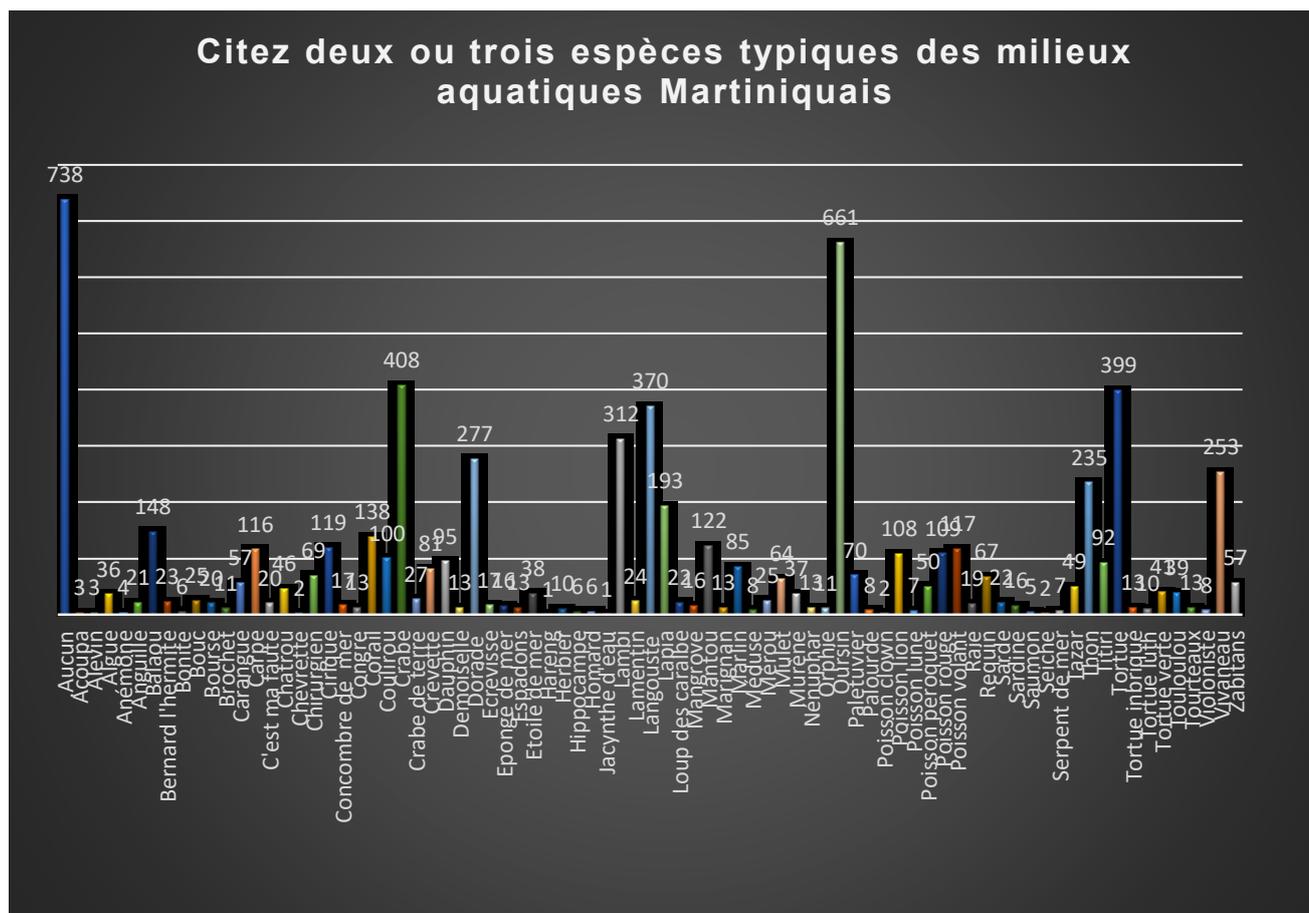
- Les 5758 réponses ont été analysées pour apporter un éclairage quantitatif à l'étude.

-Résultat du nombre et du type d'espèces citées dans le questionnaire exploité.



Nombre de personnes interrogées	5758
Total de réponses	6538
Nombre de personnes ayant répondu « Aucune »	738
Nombre total d'espèces connues	80
Réponse d'espèces non typiques	114
Nombre de réponses d'espèces typiques	6424

- Il est à noter que la population interrogée connaît relativement bien les espèces typiques des milieux aquatiques de la Martinique.



- On notera **plus de 6538 réponses pour 6424 d'espèces citées**. A peine 114 espèces citées n'étaient pas des espèces typiques martiniquaises.
- Il est à noter que près **de 12,38% des répondants ont indiqué qu'ils ne connaissaient aucune espèce typique**, ce qui est un taux relativement faible au vu du nombre de répondants.

Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 3 du SDAGE

« Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables »

- La confiance dans les eaux de baignades est relativement moyenne si l'on considère le taux d'adhésion pour cette question. Cela se retrouve dans la question libre n°12 où les répondants ont émis un doute sur l'étude des eaux de baignades.
- Si l'on se réfère à ces « principales tendances », les enjeux de 2013 et de 2015 pour la protection du milieu marin restent d'actualité en 2019, c'est-à-dire :
 - 1/ Communication et sensibilisation
 - 2/ Améliorer le traitement privatif et collectif des eaux usées
 - 3/ Engagement politique.
- On peut noter que la population connaît relativement bien les espèces typiques de son territoire au regard du nombre de répondants et de réponses obtenues.
- Les trois espèces les plus citées sont l'oursin, le crabe et la tortue.

OF4 CONNAITRE POUR MIEUX GERER L'EAU ET AGIR SUR LES COMPORTEMENTS

Q10 Connaissez-vous les outils de gestion présents en Martinique ?

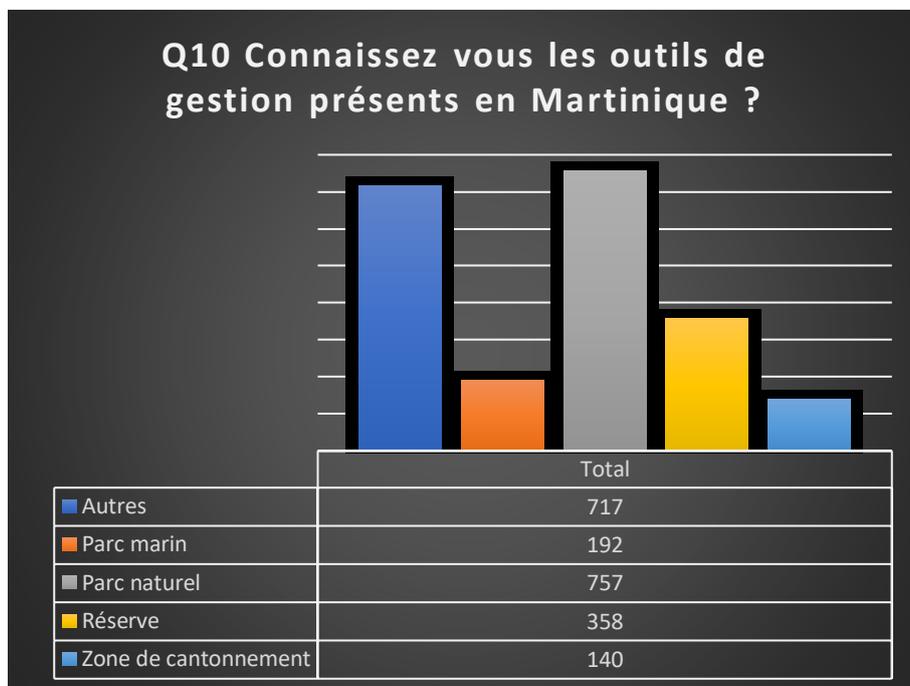
- Les 5758 réponses ont été classées par grand thème et analysées, pour apporter un éclairage qualitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie quantitative avec les chiffres les plus probants. Les idées dominantes seront détaillées dans la partie analyse qualitative.



- Il est à noter plus **de 60% des répondants ont déclaré ne pas connaître les outils de gestion** présents en Martinique contre **37% des personnes interrogées qui ont déclaré connaître les outils de gestion** présent sur le territoire.
- Il est à noter que **seulement 2% n'ont pas souhaité s'exprimer sur le sujet.**

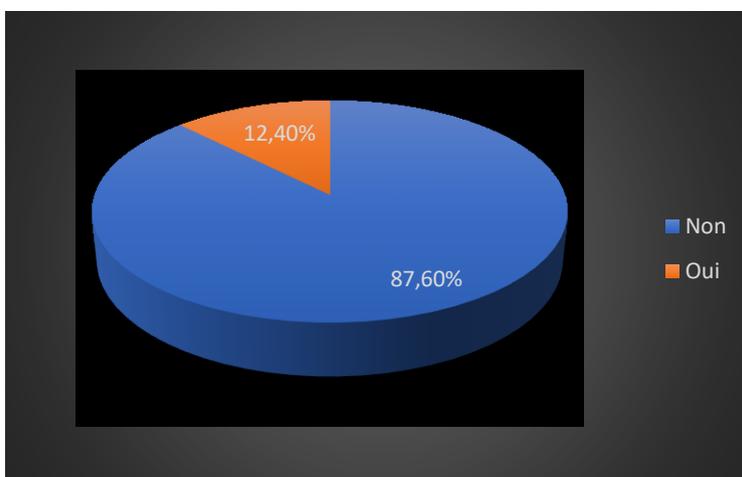
Q10 A

- Les 5758 réponses ont été classées par grand thème et analysées, pour apporter un éclairage qualitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie quantitative avec les chiffres les plus probants. Les idées dominantes seront détaillées dans la partie analyse qualitative.



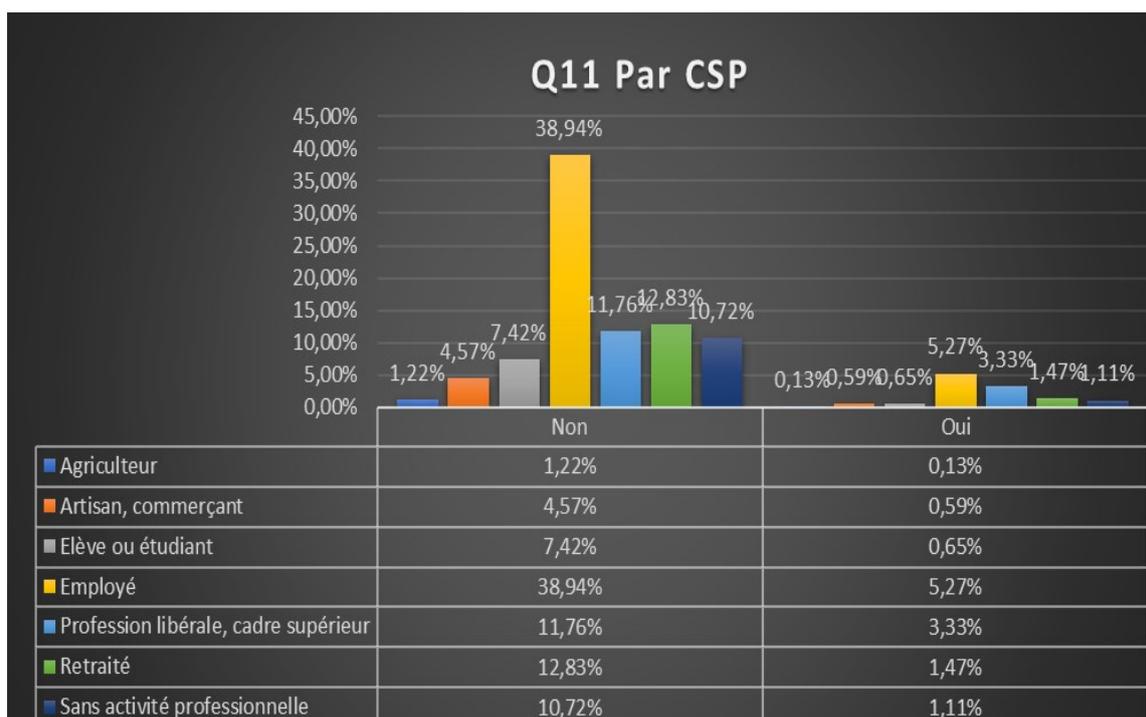
- **13,1% des répondants déclarent connaître « le parc naturel de Martinique », 6,2% des répondants ont répondu connaître l'outil de gestion de réserve, 3,3 % des répondants déclarent connaître « le parc marin » et à peine 2,4% des répondants connaissent « la zone de cantonnement ».** On peut noter que **12,5% des sondés connaissent d'autres outils de gestion.** (cf :voir analyse qualitative).

Q11 Pensez-vous qu'une orientation fondamentale est manquante ?

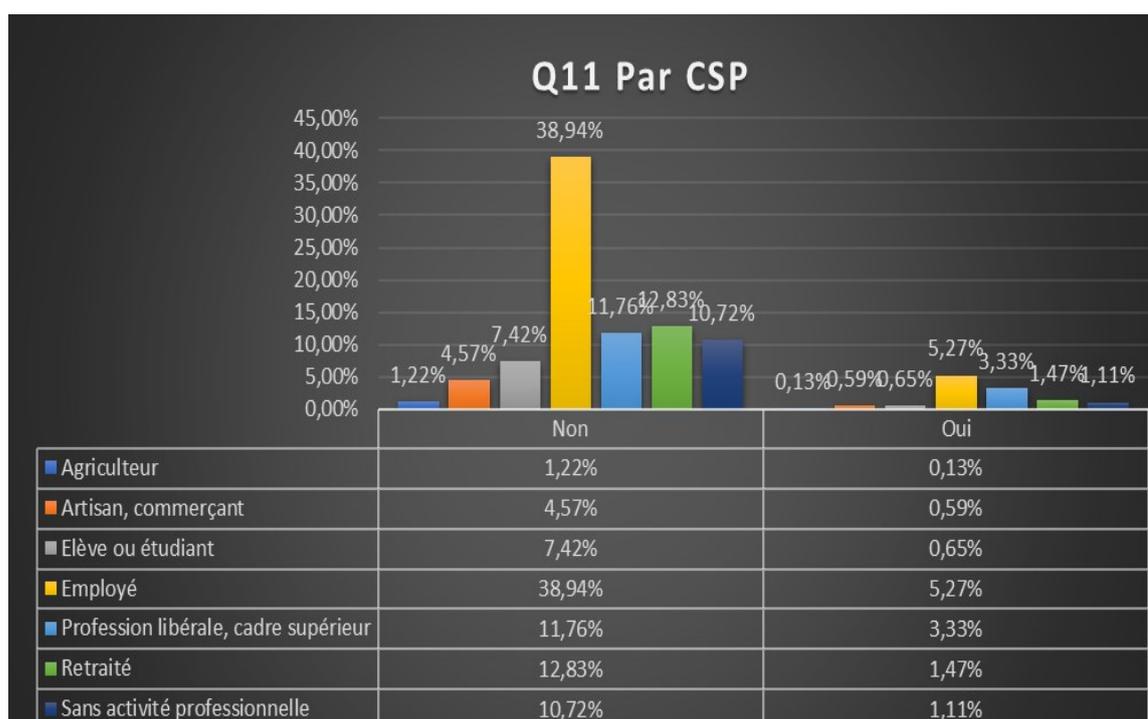


- Il est à noter que **12,4% des personnes sondées, soit 740 personnes, ont répondu qu'une orientation fondamentale était manquante.** En revanche, **pour 87% des personnes interrogées, il ne manque pas d'Orientation Fondamentale.**

Les avis ont été analysés par tendances. Elles seront détaillées dans la partie qualitative.



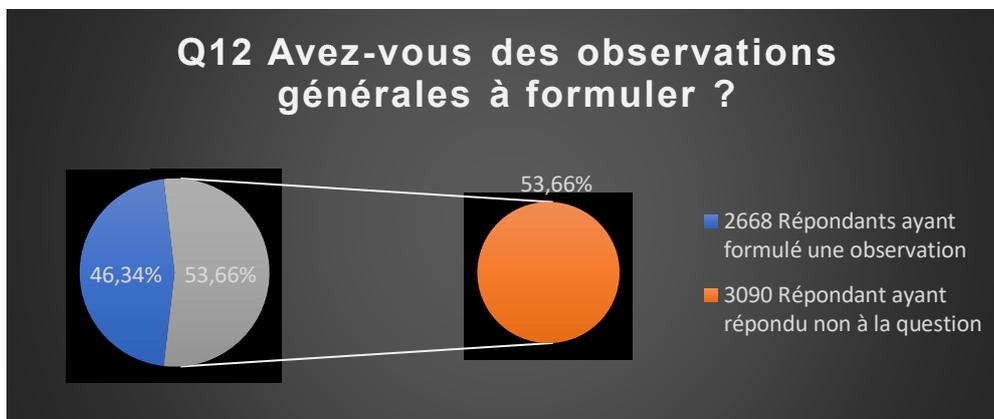
Q11 par CSP : Pensez-vous qu'une orientation fondamentale est manquante ?



- Il est à noter que la répartition des résultats par CSP est représentative de la population martiniquaise par CSP en 2016 (cf : CSP population Martinique 2016). **Les employés avec 39%, les retraités avec 13 %, les sans activités avec 11 % et les professions libérales avec 12% sont les répondants majoritaires à cette question au contraire des artisans avec 4,6%, les agriculteurs avec 1,2% et les étudiants avec 7,4%.**

Q12 Avez-vous des observations générales à formuler (calendrier, programme de travail, autre...) ?

- Les 5758 réponses ont été analysées pour apporter un éclairage quantitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie quantitative avec les chiffres les plus probants. Les idées dominantes seront détaillées dans la partie Analyse Qualitative.



- **la moitié des répondants ont répondu « NON » à cette question.**
- En revanche, on peut noter **que près de 46% ont souhaité formuler une ou plusieurs observations.** Elles seront détaillées dans la partie qualitative.

Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 4 du SDAGE « Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables »

- **La difficulté d'analyse des chiffres bruts pour cette partie est liée à la configuration des questions posées en formes libres.**
Cependant, les résultats quantitatifs sont des indicateurs intéressants sur le manque de connaissance et d'information des parties concernées. On retrouvera dans la partie qualitative les grandes tendances de ces questions.

ANALYSE QUALITATIVE



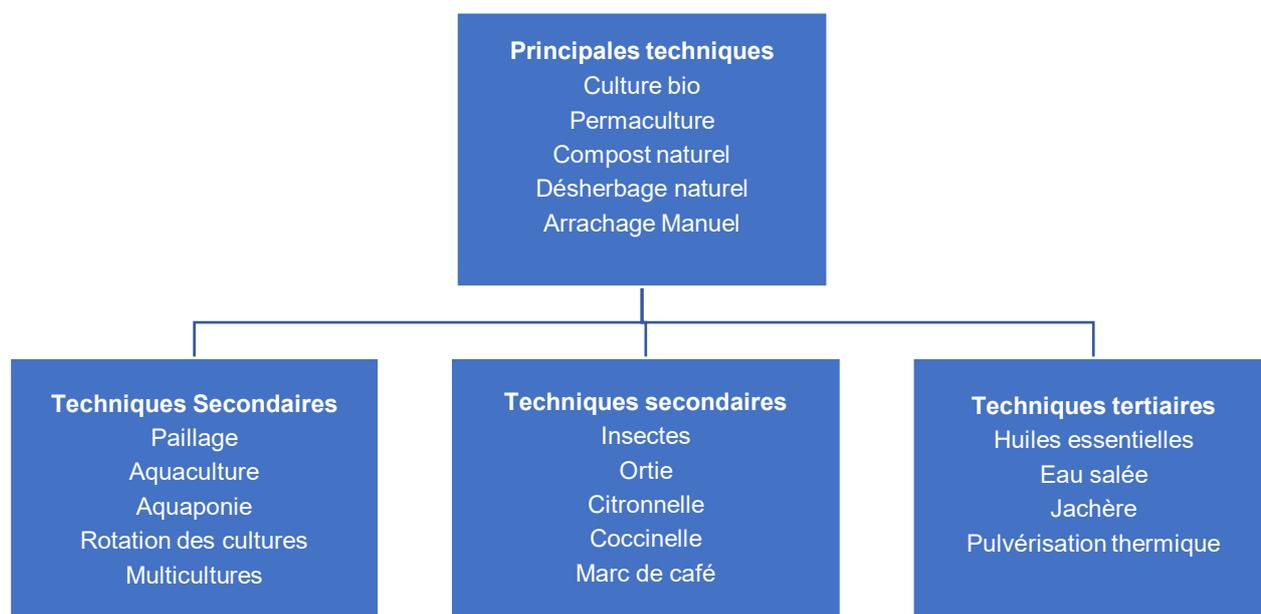
ANALYSE DES QUESTIONS LIBRES

7 Analyse des questions libres

7.1 Questions n°6,8,9,10,11,12

-Q6 Quelles techniques alternatives à l'utilisation des pesticides connaissez-vous ?

- 5758 réponses ont été classées par grand thème et analysées, pour apporter un éclairage qualitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie qualitative en mettant en avant les grandes tendances.
- 58% des répondants ont déclaré connaître d'autres techniques à l'utilisation des pesticides. Les principales techniques qui sont ressorties de cette consultation du public sont présentées ci-après.



- On notera pour cette question que la tendance principale tourne autour de la culture bio et toutes les techniques inhérentes à ce type de culture. Et comme en agriculture biologique, la fertilisation se fait sans apport de produits chimiques de synthèse, les répondants ont mis en avant toutes les techniques alternatives possibles comme :
- Le recours à des apports complémentaires d'engrais organiques ou minéraux.
- La mise en place de rotations longues et diversifiées.
- L'incorporation de matières organiques compostées ou non issues d'élevages biologiques.
- Le travail mécanique ou manuel de la terre pour favoriser l'activité biologique du sol.
- La rotation des cultures afin d'interrompre les cycles de développement des mauvaises herbes.
- La pratique du désherbage mécanique (travail du sol à l'aide de différents outils), manuel (sur les petites surfaces) ou thermique (brûlage des mauvaises herbes par choc thermique).
- Eviter les excès de fertilisation qui favorise l'apparition des mauvaises herbes.
- Pratiquer le mulchage (dépôt au pied des plantes cultivées d'un matériau limitant la levée des mauvaises herbes) ou le paillage (dépôt de paille aux pieds des végétaux).

Q8 Quel type d'actions proposeriez-vous pour limiter l'impact des mauvaises pratiques sur le milieu marin ?

(Classez par ordre de priorité 1 : priorité forte à 7 priorité faible)

- 15 groupes se dégagent de l'ensemble des résultats avec un taux d'adhésion supérieur à 20 réponses pour une même priorité. L'analyse se porte sur les 5 premiers choix des répondants. Les classements sont effectués par ordre de priorité.

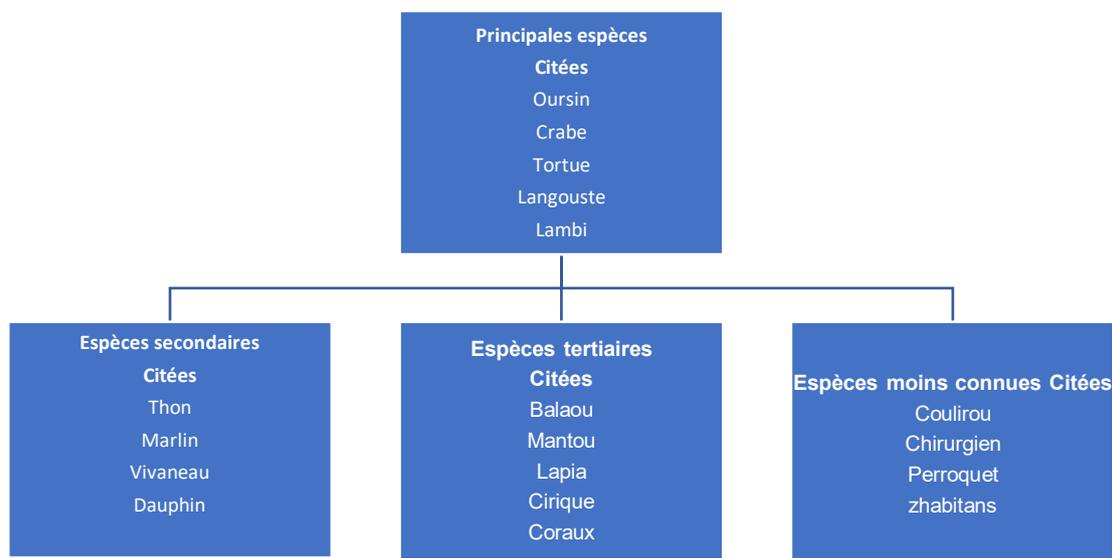
Choix n°1	Choix n°2	Choix n° 3	Choix n°4	Choix n° 5
-Améliorer les pratiques liées à la plaisance et nautisme	-Interdiction et répression	-Améliorer les pratiques liées à la pêche	-Améliorer les pratiques liées à la pêche	-Améliorer les pratiques liées à la pêche
-Améliorer les pratiques liées à la pêche	-Engagement politique	-Interdiction et répression	-Interdiction et répression	-Communication et sensibilisation
-Interdiction et répression	-Communication et sensibilisation	-Engagement politique	-Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme	-Interdiction et répression
-Communication et sensibilisation	-Améliorer le traitement des eaux usées	-Communication et sensibilisation	-Engagement politique	-Engagement politique
-Engagement politique	-Améliorer les pratiques agricoles	-Améliorer le traitement des eaux usées	-Communication et sensibilisation	--Améliorer le traitement des eaux usées
-Améliorer le traitement des eaux usées	-Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme	-Améliorer les pratiques agricoles	-Améliorer le traitement des eaux usées	-Améliorer les pratiques agricoles
-Améliorer les pratiques agricoles	-Améliorer les pratiques liées à la pêche	-Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme	-Améliorer les pratiques agricoles	-Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme

Avis des répondants par tendance et priorité : 5 choix se sont dégagés :

- En moyenne, la tendance jugée prioritaire est « Améliorer les pratiques liées à la pêche ». Ensuite, l'interdiction et la répression puis l'engagement politique restent des priorités majeures des répondants.
- On peut donc noter que les choix qui se dégagent pour cette question sont différentes au regard des réponses des questions 5 et 8.
- On peut également noter que l'engagement politique est toujours au cœur des préoccupations des répondants. Il y a une forte attente de la population pour les actions menées par les politiques publiques.
- Si certaines des priorités de la consultation de 2015 comme **la sensibilisation / Communication et le traitement des eaux usées** sont toujours d'actualités pour les répondants de la consultation de 2019, il apparaît deux autres choix importants pour les répondants, à savoir : **Améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture puis la répression et l'interdiction.**

Q9 Citez deux ou trois espèces typiques des milieux aquatiques martiniquais

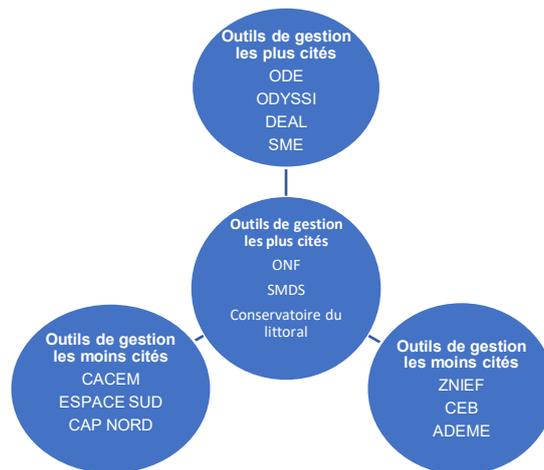
- 94% des répondants ont cité au moins deux espèces typiques des milieux aquatiques martiniquais. Les proportions sont assez élevées et cela montre que la population interrogée possède une bonne connaissance des espèces aquatiques de son territoire.



- Il est à noter que les principales espèces citées représentent près de 80% du total des répondants. Et sans surprise, les espèces les plus citées sont celles que l'on retrouve plus communément comme une ressource alimentaire. Par ailleurs, il ne s'agit pas à proprement parler d'espèces typiques de la Martinique puisque cette faune aquatique citée est aussi présente en dehors des eaux martiniquaises. Le terme « typique » dans la question a pu introduire un biais dans la compréhension.
- Pour les espèces moins connues comme le Ciriqie ou le Coulirou, la proportion des espèces citées est relativement faible. Les invertébrés comme les oursins, l'étoile de mer (pour les plus cités), sont peu globalement les moins cités. On notera que les méduses, les éponges ou les coraux ont été très peu cités aussi.
- Concernant les espèces non typiques de la Martinique, on notera principalement le homard, le poisson lion et le saumon.

Q10 Connaissez-vous les outils de gestion présents en Martinique ?

- 5758 réponses ont été classées par grand thème pour apporter un éclairage qualitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie qualitative en mettant exergue les grandes tendances.
- Concernant cette partie Libre, 12,5% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles connaissaient d'autres outils de gestion. On s'attachera donc à faire ressortir les principales réponses de cette question.

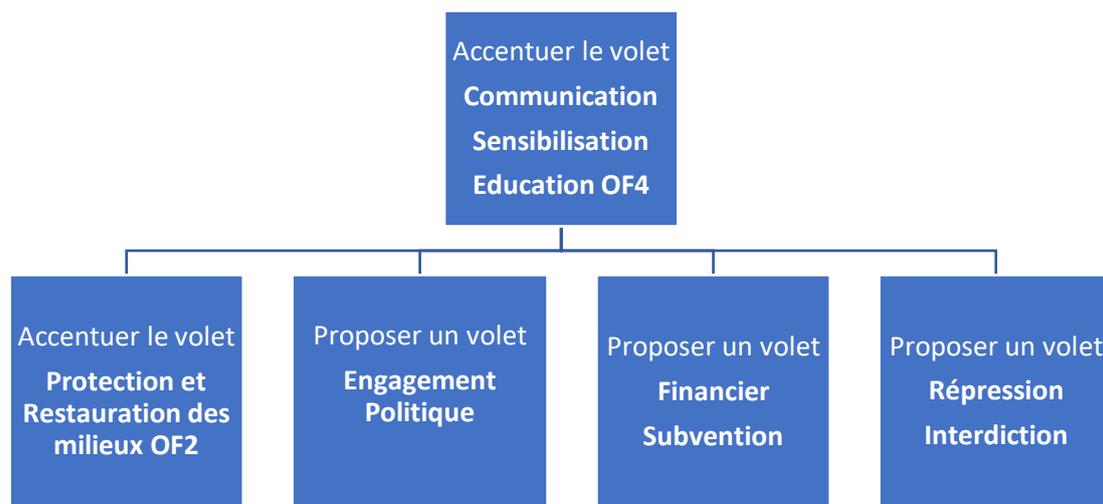


- Les proportions de réponses pour chaque proposition sont très faibles au regard du total des répondants. Cela oscille entre 0,7% (ODE) pour la plus forte et 0,2% (ZNIEFF) pour la plus faible.
- Cela montre que la population a très peu de connaissances des outils de gestions présents sur la Martinique pour protéger les milieux aquatiques.
- Notons aussi le terme « outil de gestion » qui est technocratique et n’a pas permis aux répondants de bien appréhender les réponses possibles. Pour cette question, la présence des ambassadeurs bleus a permis un éclairage pour expliciter le terme, sans quoi, le résultat aurait été beaucoup plus faible.

Q11 Pensez-vous qu’une orientation fondamentale est manquante ?

- Les réponses ont été classées par grand thème pour apporter un éclairage qualitatif à l’étude. L’analyse s’attache donc à faire ressortir uniquement la partie qualitative en mettant exergue les grandes tendances.

-Plusieurs tendances se dégagent pour cette question, voici les principales propositions formulées par les répondants par ordre de priorités.



- Il est à noter que pour cette question les enjeux de 2015 sont toujours d’actualité. Les priorités des répondants correspondent aux priorités de la question 8.

- Dans ce cadre, la communication et la sensibilisation restent prioritaires comme la protection et la restauration des milieux. On peut noter également les trois propositions que les répondants souhaiteraient voir apparaître dans les futures orientations fondamentales.

1-L'engagement politique est toujours considéré comme une priorité et doit être renforcé au regard des répondants.

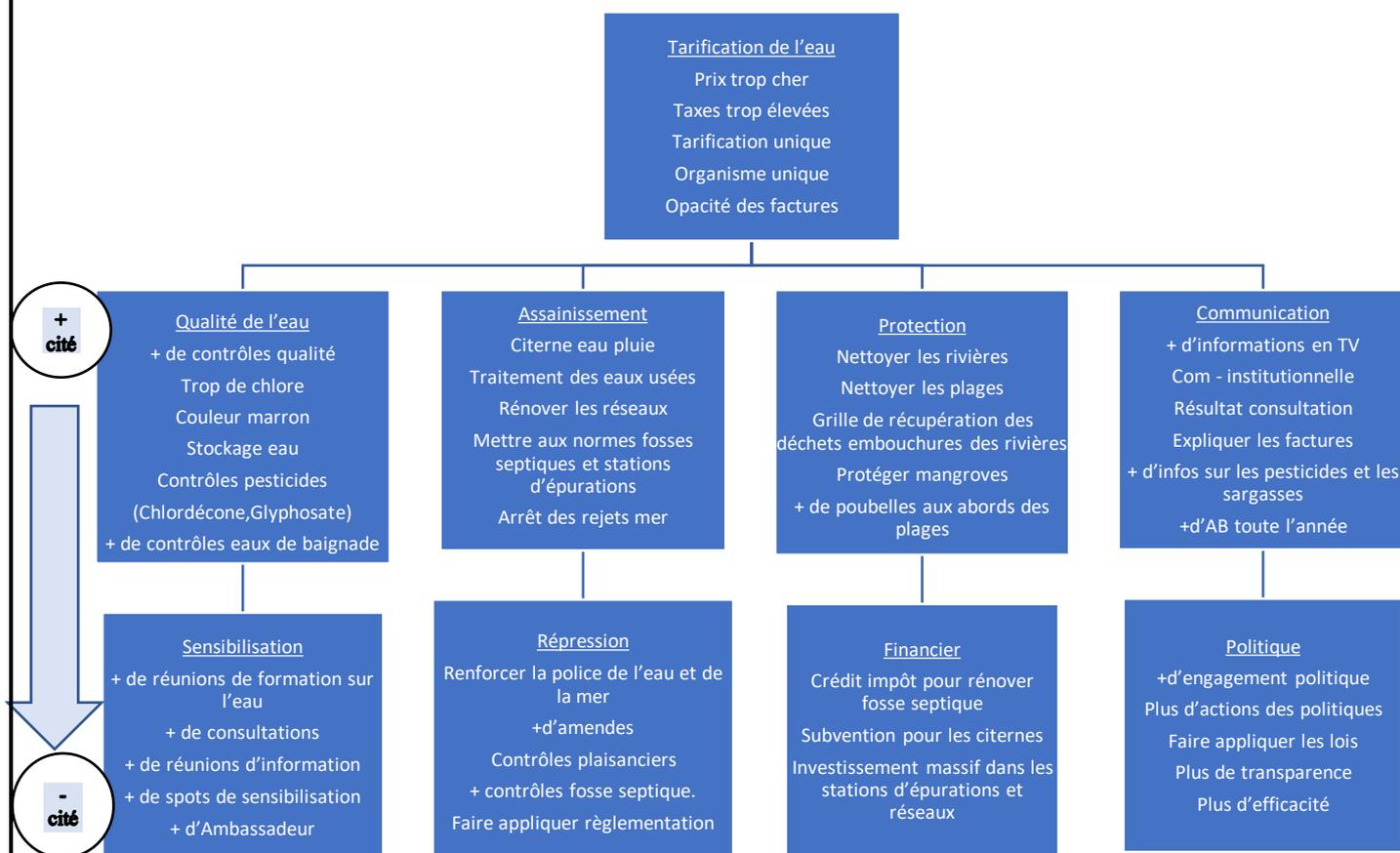
2-Le volet financier et subvention apparaissent également comme un axe à développer pour réduire l'impact de la pollution des eaux usées qu'il soit privatif ou collectif.

3-Le volet répression et interdiction reste quant à lui, l'une des grandes préoccupations des répondants.

Dans ce cadre, on retrouve cette priorité dans la question libre N°12 ou les répondants font part de leur inquiétude à ce sujet. (cf : partie qualitative de la Q12)

Q12 Avez-vous des observations générales à formuler (calendrier, Programme de travail, autre...)

- Les 5758 réponses ont été classées par grand thème et analysées, pour apporter un éclairage qualitatif à l'étude. L'analyse s'attache donc à faire ressortir uniquement la partie qualitative en mettant exergue les grandes tendances.
- Plusieurs tendances se dégagent pour cette question. Elles sont issues des principales propositions formulées par les répondants et sont classées comme suit, par ordre de priorité :



- **Le prix élevé de l'eau est une préoccupation centrale.** Une majorité de répondants se plaint du prix et des taxes trop élevés. Certains dénoncent l'opacité autour des taxes qui rendent la lisibilité des factures moins abordables.
Le sujet de **l'Organisme unique** est surtout abordé par le prisme d'une **tarification unique**.
- **En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, c'est assez partagé** mais il est à noter que certains des répondants (9,1%) ne sont pas du tout satisfaits de la qualité de l'eau. Certains affirment qu'il y a parfois trop de chlore et que la couleur de l'eau est parfois assez trouble ou prend une couleur jaunâtre voir marron. Ils préconisent donc **plus de contrôle et de communication sur la qualité de l'eau**.
Enfin, il est attendu **plus d'informations sur les pesticides** et les fongicides dans l'eau potable. Il a été relevé une revendication quant au manque de transparence sur les résultats des études sur la qualité de l'eau.
- **L'assainissement privatif et collectif** ainsi que la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable sont des priorités absolues pour les répondants. Ils souhaitent voir plus d'investissements financiers dans la rénovation des réseaux. La qualité du réseau est également l'une des doléances. En effet, une forme d'inquiétude grandissante a été exprimée au sujet des contaminations possibles par les conduites (dégradation, contamination...).
- **La protection des milieux aquatiques** est toujours d'actualité pour cette consultation 2019. Les répondants souhaiteraient voir plus poubelles aux abords des plages et qu'elles soient systématiquement ramassées tous les jours. Si le curage des rivières et le nettoyage des berges restent des préoccupations pour les répondants, ils souhaiteraient que soient mises en place des grilles de récupérations des déchets aux embouchures des rivières pour éviter de les retrouver en mer. Et enfin, on peut noter une forte demande concernant le ramassage des déchets sur les plages et dans les mangroves.
- **La partie communication** est toujours au cœur des préoccupations des répondants. Ils veulent une communication moins institutionnelle, plus percutante, plus impactante pour modifier les consciences. Une communication visuelle et active, avec plus d'ambassadeurs bleus sur les plages notamment le week-end et pas seulement lors de la consultation.
Une communication en TV avec des spots de prévention qui mettent en exergue les bonnes pratiques. Et enfin, ils voudraient voir concrètement les résultats des consultations précédentes, ce qui a évolué dans le bon ou mauvais sens, qu'il y ait moins d'opacité sur les résultats.
- La **sensibilisation** reste un sujet prépondérant pour les répondants. Ils souhaiteraient voir plus de réunions d'information sur la gestion de l'eau, avoir plus de **formations gratuites sur les milieux aquatiques**.
Il faut également continuer à sensibiliser les plus jeunes dans les milieux scolaires et universitaires mais également proposer des formations pour les salariés des entreprises.
- Le **volet répression** devient, au fur et à mesure des consultations, l'une des grandes préoccupations des répondants. Il est attendu une police de l'eau renforcée en termes d'effectif et de pouvoir. Notamment, il est attendu de développer les contrôles pour les plaisanciers, une brigade qui interviendrait toute l'année aux abords des plages, sur les sentiers littoraux et dans les mangroves. La mise en place également de contrôles plus fréquents des fosses septiques des particuliers et surtout, plus d'amendes envers les contrevenants.
- Le **volet financier** devient une priorité pour de nombreux répondants surtout dans le cadre de demande de subventions pour la mise en conformité des fosses septiques. Pour les répondants interrogés, la multiplicité des organismes financeurs rend les procédures opaques et ne favorise pas les demandes en ce sens. Faciliter l'accès aux aides financières contribuerait plus facilement à la rénovation de l'assainissement privatif.

On peut noter comme exemple : « que nombreux sont les répondants à vouloir se procurer des citernes de récupération d'eau de pluie mais il trouve que le cout est trop élevé ». Autre point soulevé par les répondants, la mise en conformité des stations d'épuration et du réseau de distribution par de gros investissements financiers. La vétusté du réseau semble être une grande préoccupation des répondants.

- **L'engagement politique** reste une préoccupation forte des répondants. Ils souhaitent voir les politiques s'engager sur les problématiques écologiques et notamment sur une meilleure gestion des ressources halieutiques. Ils souhaitent également plus d'actions concrètes et visibles. Notons que l'analyse met en avant la marge de progrès identifiée quant à la confiance des répondants sur la politique engagée en faveur de la protection des milieux aquatiques.

7.2 Les préoccupations majeures des répondants sur les thèmes abordés

OF1 Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

- Renforcer la transparence et la sécurité de l'alimentation en eau potable.
- Renforcer la confiance dans l'eau du robinet.
- Renforcer la communication sur la tarification.
- Renforcer la communication sur l'organisme unique.

OF2 Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

- Renforcer le traitement privatif ou collectif des eaux usées.
- Renforcer les investissements financiers pour réhabiliter ou consolider les réseaux.
- Renforcer le plan Ecophyto.
- Renforcer la culture biologique.
- Renforcer l'interdiction des pesticides.

OF3 Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables

- Renforcer la communication sur la qualité des eaux de baignades.
- Renforcer les contrôles qualité des eaux de baignades.
- Renforcer les actions à mettre en place contre les mauvaises pratiques
- Renforcer la prévention sur le littoral auprès de la population, des professionnels et des touristes.

OF4 Connaitre pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements

- Renforcer la communication sur les outils de gestion de l'eau.
- Renforcer la communication sur les avancées des projets.
- Renforcer les actions de sensibilisation sur le terrain.
- Renforcer l'engagement politique.

7.3 Les réactions suscitées par la consultation.

La consultation a été très bien accueillie par la population dans son ensemble.

La plupart du temps, les personnes interrogées ont été très satisfaites par l'enquête. Les ambassadeurs bleus ont su faire preuve de pédagogie et les répondants l'ont souvent évoqué.

- « Très bonne chose d'avoir missionné des ambassadeurs afin de sensibiliser. Cette démarche doit être accentué et ne pas rester à une simple consultation du public. »
 - » Très bonne consultation du public »
 - « Enquête intéressante, gestion de l'eau correcte »
- « J'aimerais tellement que les choses évoluent dans le sens décrit plus haut et que le calendrier soit respecté. BON COURAGE A TOUS !!!! »
 - « Bonne initiative cette consultation du public, en attente de l'analyse final. »
 - « Merci pour votre engagement écologique »
 - « Administrée satisfaite de l'implication des jeunes Ambassadeurs bleus »
- « La consultation est intéressante, c'est important de récolter l'avis de la population et de savoir ce qu'ils en pensent »
 - « Merci d'avoir rendu accessible le questionnaire pour une meilleure compréhension »
 - Votre engagement eco-citoyen »
- « Il faut des ambassadeurs bleus toute l'année, mais merci pour Votre engagement est eco-citoyen »

Sur certain aspect de la consultation, les répondants ont souhaité exprimer leur désapprobation sur la méthode

Pour certains, un doute subsiste sur le suivi de la consultation.

- « Est-ce que mon avis sera pris en compte ? »
- « On veut voir les résultats »
- « Il faut communiquer les résultats et sur le suivi des actions en cours »

Pour certains, un sentiment d'abandon.

- « Il faut plus d'engagements politiques »
- « Cela fait longtemps que les politiciens auraient dû mettre en place une vraie politique environnementale »
- « Et le syndicat unique, et le tarif unique, c'est pour quand ? de toute façon tout le monde s'en moque »

Et parfois tout simplement un manque d'engagement.

- « Je ne souhaite pas répondre, je n'ai pas le temps pour ces bêtises »
- « Je le ferai plus tard, car là, je vais à la Galléria »
- « Je ne veux pas répondre car vous ne me donnez rien en cadeaux »
- « Il n'y aura rien de fait comme d'habitude »

Observations incongrues ou Négatifs

- « Vous n'allez pas réussir à récolter l'avis de tous les Martiniquais. Je ne crois pas à ce type de mensonge l'eau est tout sauf potable. »
- « Proposer gratuitement les fausses septiques »
- « L'eau du robinet irrite la gorge »
- La règle d'or à mon sens, nous ne pouvons-nous battre face à un phénomène que l'on ne connaît pas
- « L'eau est maronnasse, j'ai la poisse »
- « J'espère que vous prenez cela au sérieux »
- « Il est temps de faire quelque chose ! »
- « Eau qui ne sent pas bon »
- « Arrête de données de fausses informations »
- « Absence total de l'importance de l'eau »
- « Corruption ? Profit ? Abus de pouvoir ? Ces questions seront-elles noyées sous des consensus politico-correct ? » »
- « Il n'y a pas de gestion l'eau en Martinique car les rivières et mer sont très polluée ce n'est pas propre les politiciens devraient être plus consciencieux de notre situation au niveau érosif. Finalement, j'espère que ce que j'ai dit sera utiliser et non jeter aux oubliettes. »
- « Je n'aime pas, l'eau est sale et toxique »
- « Pourquoi l'eau gratte elle ? »
- « La vie est trop chère je n'utilise même pas l'eau » »
- « Baignade ok poisson absent »
- « Cette consultation est très utile mais trop tard »
- « Stop à la corruption dans ces services publiques, et stop à la propagande contre les plaisanciers, svp. Quand la divulgation des taux de pesticides (chlordécone et, glyphosate,) dans l'eau courante !!? Merci »
- « L'eau me donne des infections urinaire »
- « DU BLA BLA BLA »
- « Confiance en rien parce qu'ils disent qu'ils vont faire mais ne font rien du tout »
- « L'eau n'est pas potable. Toute eaux desservis sur le territoire Martiniquais est traité avec des produits chimiques »
- « stop aux mensonges. L'eau est tjrs sale »
- « Ce sont des voleurs, je paye plus de taxe que je ne consomme d'eau. »
- « Bonne démarche mais qui ne sert à rien vu que la Martinique est condamnée »
- « Je vous informe que je n'y crois pas. Votre amélioration est pour tromper la population et avoir l'argent. »
- « Le délai est beaucoup trop long. Moins de blabla, plus de résultats ! »
- « Les bateaux sont trop près ils lâchent les cacas sur nous. »
- « Dire la vérité sur les vrais résultats de l'eau »
- « On nous raconte des salades, vous qui y travailler vous ne buvez pas. Aucune confiance. Résidu dorgachlore »
- « Vous nous donnez de l'eau empoisonnée pour un prix de luxe! Soyez honnête avec le peuple. »
- « "Dlo matinik bel a 100%, pa fouté bordel" »
- « Bonne continuation et arrêter de mentir sur la qualité de l'eau (surtout des eaux de baignade) quand je vais à la mer mon corps me gratte et j'ai de problème de peaux. »

7.4 Recommandation pour la prochaine consultation

Ce document présente les principales recommandations et les principales orientations qui devraient être envisagées pour optimiser les prochaines consultations du public tant au niveau de la logistique opérationnelle qu'en matière de communication.

Moyen Logistique :

- L'engagement du porteur du projet devrait se faire 2 Mois avant le début de la consultation afin qu'il puisse prendre part aux réunions « post chantier ». Le maître d'œuvre doit pouvoir participer à la mise en œuvre de la consultation dans sa phase préparatoire, participer aux choix des questions qui seront abordés dans le formulaire, mettre en place la logistique d'intervention, définir les moyens humains, la stratégie de communication en accord avec le donneur d'ordre.
La phase de mise en œuvre doit permettre d'optimiser et de faciliter le lancement de la consultation.
- La reconduction du concept des Ambassadeurs bleus doit perdurer pour les prochaines consultations. Ce processus nécessite une gestion humaine au quotidien mais permet sans aucun doute (au regard des résultats obtenus) d'atteindre les objectifs fixés.
Le déploiement d'ambassadeurs bleus sur l'ensemble du territoire permet une meilleure visibilité, d'optimiser le cadrillage du territoire, et de recueillir davantage de retours de la population.
Par ailleurs, Il est important de prévoir en amont, des partenariats avec les missions locales (équivalent du pôle emploi), de définir les profils recherchés et de recruter les futurs stagiaires avant la consultation.
Et dans un souci d'efficacité et de dynamique de groupe, le stage ne doit pas dépasser 2 mois.
Le prestataire devra quant à lui prévoir un management opérationnel quotidien pour s'assurer du travail effectué par les Ambassadeurs.
- Au regard des chiffres de la consultation, la version papier du formulaire est de moins en moins utilisée. Faut-il l'abandonner au profit du numérique ? La question a le mérite d'être posée.
Pour ma part, je pense qu'il faut la conserver en quantité limitée pour les institutionnels et sur certains événements où les ambassadeurs ne peuvent pas forcément administrer le questionnaire au plus grand nombre.
Par ailleurs, la version papier de document si elle est conservée, doit être réalisée avec un papier recyclable, ce qui n'est pas toujours le cas.
Et dernier point, si l'on conserve la version papier auprès des institutionnels, il faudra impérativement prévoir une urne car par retour d'expériences, le personnel situé à l'accueil de certaines collectivités n'a pas toujours recueilli les avis papiers.
- Conserver impérativement la version du document sur tablette numérique. Ce moyen est plus efficace, plus pratique et facilite le travail des ambassadeurs dans leur quotidien. Et au regard des chiffres de cette consultation, cela reste le moyen le plus utilisé par les répondants.
Le budget de la consultation devra prendre en compte l'achat de ces tablettes.
- L'organisation des réunions publiques ou des réunions de formation sur les thèmes abordés doivent être optimisées dès le lancement de la consultation. En amont, le prestataire devra prévoir avec les partenaires un plan de communication efficace sur différents canaux de diffusion pour éviter les écueils de la dernière consultation.
- Le prestataire devra organiser plus de débat (Anti koze) ou de réunion de formation et d'information sur les thèmes abordés lors de la consultation.
Dans ce cadre, les partenaires institutionnels devront également jouer le jeu et prévoir dans leur calendrier événementiel un débat sur la consultation, ce qui n'a pas toujours été possible pour cette consultation du public.

Ces débats permettent un retour plus factuel sur les questions posées dans un cadre moins institutionnel.

Communication :

- ❖ L'information doit être diffusée, par courrier officiel et par courriel auprès de partenaires externes identifiés comme pouvant être des relais d'information. Ces relais d'information contribuent à informer le public qui pourrait se sentir concerné et à favoriser la participation à la consultation. L'exemple de la dernière consultation montre que les mails n'arrivent pas forcément à leur destinataire. La remontée de l'information prend donc plus de temps et cela implique des conséquences néfastes à l'organisation de la consultation.
- ❖ Une première campagne d'information doit être mise en œuvre un mois avant le lancement de la consultation afin que les personnes informées puissent à leur tour transmettre l'information et laisser aux participants institutionnels la possibilité d'organiser les débats au sein de leurs structures pour proposer des réponses collectives.
Une seconde campagne d'information doit être organisée au moment du lancement de la consultation publique, en publiant un communiqué de presse ainsi qu'une information sur la page d'accueil du site Internet des partenaires public et privés. Par ailleurs, un courriel annonçant le lancement de la consultation publique est envoyé aux partenaires externes ayant été identifiés lors de la première campagne d'information.
- ❖ Tous les canaux de diffusion doivent être utilisés comme la presse, la radio, la tv et les réseaux sociaux. Une page facebook entièrement dédiée à la consultation doit permettre de créer une synergie entre les pages facebook des partenaires, ce qui n'a pas toujours été le cas lors de cette consultation. Dans ce cadre, pour la catégorie d'âge 35 ans et plus, il faut organiser plus de débats en radio et en tv pendant la consultation. Concernant les moins de 35 ans, les lives Facebook sont de plus en plus appropriés pour cette tranche d'âge.
- ❖ La communication des partenaires est essentielle à la réussite de la consultation. Dans ce sens, les partenaires publics et privés doivent communiquer de manière à inciter leurs salariés à répondre au questionnaire.
- ❖ Il faut également créer des synergies entre les institutionnels et les associations environnementales, les associations de quartiers car elles peuvent être des partenaires privilégiés. Beaucoup plus proches de la population par leurs actions sur le terrain qu'elles mènent au quotidien, elles doivent être des relais importants pour promouvoir la consultation.

ANNEXES :

- Questionnaire de la consultation
- Lettre de consultation et contribution directe
- Note de synthèse Logistique et Communication
- Synthèse du présent rapport qui sera annexée au SDAGE

Questionnaire de la consultation



POURQUOI VOUS DEMANDER VOTRE AVIS ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) répond aux grands enjeux pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques dans les territoires. La Martinique dispose de son propre SDAGE. Ce document de planification a pour but de concilier les usages de l'eau et des milieux aquatiques entre eux tout en respectant les contraintes environnementales.

Le SDAGE définit les 4 orientations fondamentales (OF) et contient 120 dispositions légales applicables pour les années 2016-2021.

Des dispositions concernent tout le territoire national (application de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques notamment). D'autres sont spécifiques à la Martinique.

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, la consultation du public et des acteurs vous permet de donner votre avis sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique, au travers le projet de SDAGE.

Vous pouvez consulter le SDAGE Martinique et le diagnostic (État des Lieux), ainsi que le Programme De Mesures (PDM) sur le site :

<http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>

Le SDAGE présente quatre orientations fondamentales. Chacune d'entre elles propose des dispositions qui doivent permettre l'atteinte du bon état des milieux aquatiques (rivières, nappes d'eau souterraine, littoral).

Qui vous consulte ?

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB) et l'Etat. Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité, "parlement local de l'eau", réunit les représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs, des associations et de l'Etat à l'échelle du bassin Martinique.

Sur quoi êtes-vous consulté ?

Pour élaborer le plan de gestion des eaux ou SDAGE pour les années 2022 à 2027, le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique et l'Etat identifient dès maintenant les enjeux auxquels il faudra répondre. C'est donc bien en amont que nous demandons votre avis, pour identifier les défis à relever. Ces enjeux et les pistes d'action identifiées sont détaillés dans le document des questions importantes auxquelles le futur plan de gestion des eaux devra répondre.

A quoi vont servir vos avis ?

Tous les avis seront analysés. Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité et l'Etat les prendront en compte et pourront décider de modifier ou compléter les documents des questions importantes sur lesquels ils se baseront pour élaborer le plan de gestion des eaux.

Qui peut répondre et comment ?

Tous les habitants du bassin. Toute collectivité, association, entreprise ou groupe d'acteurs identifié.

Plusieurs possibilités pour donner votre avis :

- répondez en ligne sur <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>
- retournez le questionnaire ci-joint par courrier
- formulez une contribution libre sur papier ou par courriel à eau-martinique@developpement-durable.gouv.fr

La gestion de l'eau, comment ça marche ?

Les bassins hydrographiques : territoires de la gestion de l'eau

Les bassins hydrographiques sont délimités par la ligne de partage des eaux superficielles ruisselant vers les rivières et la mer.

Nous comptons 12 bassins, 7 métropolitains et 5 outre-mer. Dans chacun, le comité de bassin ou celui de l'eau et de la biodiversité en outre-mer, qui regroupe tous les usages de l'eau, fixe les grandes orientations de la gestion de l'eau. L'Office de l'Eau, établissement public local, finance les actions de protection de l'eau



OF1 CONCILIER LES USAGES HUMAINS ET LES BESOINS DES MILIEUX AQUATIQUES

En Martinique, l'eau pour les usages humains (eau potable, irrigation, industrie) provient à plus de 90% des rivières. Ces milieux jouent un rôle essentiel d'habitat, de zones de reproduction pour les espèces aquatiques. Effectués de façon disproportionnée par rapport au débit naturel des cours d'eau, les prélèvements peuvent remettre en cause la survie des espèces aquatiques et le fonctionnement global des écosystèmes.

Le premier usage de l'eau des rivières en Martinique est l'eau potable (près de 80 % des volumes d'eau prélevés en Martinique).

1) Quel est votre niveau de confiance dans la qualité de l'eau du robinet ?

FORT MOYEN FAIBLE NUL

2) Êtes-vous satisfait de la continuité du service d'eau potable au quotidien ?

FORT MOYEN FAIBLE NUL

3) En situation de crise (cyclone, séisme, tsunami...) quel est votre niveau de confiance dans le maintien du service ?

FORT MOYEN FAIBLE NUL

4) Êtes-vous favorable à la mise en place d'un organisme unique qui gèrerait la production d'eau potable ?

PAS FAVORABLE PLUTÔT FAVORABLE
 TRÈS FAVORABLE SANS OPINION

OF2 RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Diminuer les pollutions domestiques et urbaines

L'assainissement des eaux usées à la Martinique est un enjeu majeur pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les eaux usées domestiques sont responsables de 60 à 70 % de la contamination des eaux douces en matières organiques. C'est, en grande partie, dû au dysfonctionnement des systèmes d'épuration qu'ils soient collectifs ou non collectifs. L'assainissement individuel (fosses septiques) concerne plus de 60 % de la population martiniquaise. Il est souvent inadéquat, mal dimensionné ou mal entretenu.

D'autres sources de dégradation de l'eau et des milieux sont aussi identifiées : les activités agricoles (professionnelles ou amateurs), les pratiques industrielles, mais également les pratiques de chacun.

5) Pensez-vous que l'impact de l'assainissement individuel sur les milieux aquatiques est ?

FORT MOYEN FAIBLE NUL

Diminuer les pollutions par les phytosanitaires

La réduction des pollutions par les substances dangereuses passe par une meilleure connaissance de ces substances, une application des plans nationaux et locaux existants.

Le plan Ecophyto vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles afin de limiter leur impact sur l'environnement et la santé humaine.

Le plan Ecophyto II prévoit une réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires en 2025 par rapport à 2008.

En 2015, 78 t de pesticides étaient consommés au niveau agricole.

Au 1^{er} janvier 2019, les pesticides seront interdits pour les particuliers.

6) Quelles techniques alternatives à l'utilisation des pesticides connaissez-vous ?

OF3 PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES

Le milieu marin, en tant que récepteur final des flux de polluants, mais aussi en tant que zone à forts enjeux économiques et écologiques, doit être étudié de manière privilégiée dans le SDAGE afin d'améliorer la qualité du milieu.

Les Caraïbes font partie des 34 « hotspots » de la biodiversité mondiale, notamment par la présence d'une très grande richesse marine, de nombreuses espèces endémiques, associées à des écosystèmes marins à forte valeur écologique (mangroves, massifs coralliens et herbiers de phanérogames marines). En ce sens, leur préservation constitue un enjeu de première importance tant d'un point de vue écologique, économique et touristique. Le littoral est aussi une zone où les usages sont multiples : pêche professionnelle ou amateur, loisirs aquatiques, navigation de plaisance ou commerciale, etc.

7) Quel est votre niveau de confiance dans le classement des eaux de baignades ?

FORT MOYEN FAIBLE NUL

8) Quel type d'action proposeriez-vous pour limiter l'impact des mauvaises pratiques sur le milieu marin ? (Classer par ordre de priorité 1 : priorité forte à 7 : priorité faible)

- Interdiction-répression
- Communication, sensibilisation, éducation
- Engagement politique
- Améliorer le traitement collectif et privatif des eaux usées
- Améliorer les pratiques agricoles, développer une agriculture saine
- Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme
- Améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture

9) Citez deux ou trois espèces typiques des milieux aquatiques martiniquais

OF4 CONNAÎTRE POUR MIEUX GÉRER L'EAU ET AGRIR SUR LES COMPORTEMENTS

10) Connaissez-vous les outils de gestion présents en Martinique ?

- Parc marin Parc naturel Réserve
 Zone de cantonnement
 Autres (libre) :

Les quatre orientations fondamentales (OF) du SDAGE sont les suivantes :

- OF1 Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques
OF2 Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques*
OF3 Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables
OF4 Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements**

* Il s'agit de rétablir des milieux aquatiques dans leur fonctionnement naturel
** Sensibilisation, information, connaissance sur les dégradations des milieux aquatiques

11) Pensez-vous qu'une orientation fondamentale est manquante ?

- OUI NON

Si oui, laquelle ?

CALENDRIER ET PROGRAMME D'TRAVAIL

Le calendrier est le suivant :

- ▶ **2 novembre 2018 au 2 mai 2019** : consultation du public.
- ▶ **Fin 2019** : adoption par le CEB de la synthèse définitive des questions importantes, du calendrier et du programme de travail.
- ▶ **Fin 2020-début 2021** : consultation du public sur le projet du SDAGE et du programme de mesures (PDM)
- ▶ **Fin 2021** : adoption du SDAGE 2022-2027 et du PDM par le CEB et approbation par le préfet coordonnateur.

Le programme de travail prévoit les grandes phases suivantes :

- ✓ Définition des principaux enjeux grâce à la présente consultation.
- ✓ Rédaction de l'état des lieux.
- ✓ Elaboration du projet de SDAGE et du PDM.

12) Avez-vous des observations générales à formuler (calendrier, programme de travail, autre...) ?

.....
.....
.....

Informations complémentaires

Sexe : Homme Femme

Âge : 18-24 25-35 36-50 51-64 65 et plus

Catégorie socioprofessionnelle :

- Agriculteur
 Artisan, commerçant
 Elève ou étudiant
 Employé
 Ouvrier
 Pêcheurs
 Profession libérale, cadre supérieur
 Sans activité professionnelle
 Retraité

Comment avez-vous entendu parler de la consultation du public ?

- Médias (TV, presse, radio...)
 Votre collectivité (mairie, communauté d'agglomération, établissement public...)
 Internet (réseaux sociaux, courriels...)
 Ambassadeur Bleu
 Association, laquelle ? :
 CLLAJ
 ASSOIMER
 EXOCET
 LIGUE AVRON MARTINIQUE
 EMERGENCE DES QUARTIERS
 COMITÉ DE RANDONNÉE PÉDESTRE MARTINIQUE

Autre laquelle ? :

Code postal :



Questionnaire à remplir sur internet

www.observatoire-eau-martinique.fr

ou

à renvoyer avant le 2 mai 2019 à l'adresse suivante:

Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique
Secrétariat administratif et technique

DEAL

Pointe de Jaham

BP 7212

97274 Schoelcher Cedex

Téléphone : 0596 59 57 00 - Fax : 0596 59 59 32

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr>



Merci de votre participation,
votre avis compte !



Lettre de consultation



Fort-de-France, le

13 NOV. 2018

La Présidente

Affaire suivie par : Jean-
Michel POUTIER a A05
96 59 59 68 - 05 96 59 58
oo

Objet : Consultation des acteurs institutionnels sur l'avenir de
l'eau et des milieux aquatiques en Martinique

Madame, Monsieur,

Vous êtes un acteur de la politique de l'eau et à ce titre, je vous invite à participer à la définition des enjeux pour la Martinique à l'horizon 2027, par une contribution libre ou en remplissant le questionnaire disponible en annexe.

La consultation a pour objectif de vérifier que les grandes orientations de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques établis en 2015 par le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique sont toujours d'actualité. Cette consultation à l'échelle du bassin Martinique est un exercice d'envergure nationale (encadré par la directive européenne sur l'eau). Elle se déroule du 2/11/2018 au 2/05/2019.

La réflexion sur ces enjeux (questions importantes) est une étape clé de l'élaboration du futur plan de gestion des eaux (SDAGE) pour les années 2022-2027. Bien que l'échéance puisse paraître éloignée, identifier, dès maintenant, les enjeux essentiels et les principaux défis à relever permettra de préparer au mieux la stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques.

Les avis que vous exprimerez seront analysés et présentés au Comité de l'Eau et de la Biodiversité en vue de l'adoption définitive des questions importantes et du programme de travail pour élaborer le SDAGE 2022-2027.

Votre avis sera réputé acquis s'il n'est pas rendu dans un délai de quatre mois à compter de la date d'envoi du présent document.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité

Destinataires in fine

Secrétariat Technique - DEAL - Pointe de Jaham - B.P. 7212 - 97274 SCHËLCHER Cedex a 05
96 59 58 51 05 96 59 58 00 - deal-martinique @developpement-durable.gouv.fr

Liste prévue à l'article R212-6 du Code de l'environnement

Monsieur le Président du Comité National de l'Eau

Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique •

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord de la Martinique

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique

Monsieur le Président du Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique

Monsieur le Président du Parc Naturel de Martinique

Monsieur le Président du Parc Naturel Marin de Martinique

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Martinique

Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Monsieur le Président du Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (Martinique)

Liste complémentaire

Monsieur le Président du Comité des Pêches Maritimes et Élevage Marin

Madame la Présidente de l'Association de Défense des Consommateurs de la Martinique

Monsieur le Président de l'Association de Défense des Usagers de l'Eau de la Martinique

Monsieur le Président de l'Association Force Ouvrière Consommateurs de Martinique

Monsieur le Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Martinique

Madame la Présidente du Comité Martiniquais du Tourisme

Monsieur le Président de Gîtes de France (Martinique)

Madame la Présidente de l'ADUAM

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance du CHU

Monsieur le Président de l'ASSAUPAMAR

Monsieur le Président de la SEPANMAR

Monsieur le Président de l'Association Entreprises & Environnement

Monsieur le Président de DLO KRYSTAL FE NEG

Monsieur le Président de PUMA

Secrétariat Technique - DEAL - Pointe de Jaham - B.P. 7212 - 97274 SCHËLCHER Cedex a 05
96 59 58 51 05 96 59 58 00 - deal-martinique @developpement-durable.gouv.fr

Contribution Direct



AS SAU PA MAR

Association agréée pour la protection de l'environnement
PLACES D'ARMES
LAMENTIN - MARTINIQUE

Mesdames, Messieurs,
Je vous prie de trouver ci-après :

**La CONTRIBUTION de l'ASSAUPAMAR
SUR les QUESTIONS IMPORTANTES
du DISTRICT HYDROGRAPHIQUE MARTINQUAIS
dans le cadre de la CONSULTATION PUBLIQUE
du 02/11/2018 au 02/05/2019**

LE CONTEXTE

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité :

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB) de Martinique, ex Comité de Bassin, est l'organe principal de la gouvernance de l'eau et des milieux aquatiques martiniquais.

Créé par le décret ministériel n° 2017-401 du 27 mars 2017 et installé en Martinique le 21 septembre 2017, le CEB est l'organe représentatif des principaux acteurs de l'eau et de la biodiversité. Il est constitué de 40 membres répartis sur 3 collèges : les collectivités locales (16), les usagers et personnalités qualifiées (14), les services de l'État et des milieux socio-professionnels (10).

La mise à jour et le suivi du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) font partie des principales missions du CEB.

1/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINQUAIS - TEL/FAX :0596 51 58 84
Immeuble Canavalia - Place d'Armes - 97232 LAMENTIN - e.mail : assaupamar@orange.fr
Site internet : <http://www.assaupamar.fr>

Son objectif est d'identifier les « questions importantes », c'est-à-dire les enjeux éventuellement nouveaux relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques du bassin, mais aussi ceux déjà identifiés dans les SDAGE précédents et dont la prise en compte, tout en demeurant capitale, n'a pas été effective.

LES QUESTIONS IMPORTANTES

L'Alimentation en Eau Potable :

L'eau potable est un bien public vital. A cet égard, tout individu doit y avoir accès de manière équitable et à un juste prix.

En Martinique, ce n'est hélas pas le cas. En cause, une gestion assurant le bénéfice quantitatif aux usagers situés là où la ressource est la plus abondante (le nord et une partie du centre de l'île) et le bénéfice qualitatif là où celle-ci est la moins polluée (la zone caraïbe nord et centre), au détriment notamment de la zone centre atlantique et de l'ensemble de la zone sud.

Des syndicats d'eau aux communautés d'agglomération

En 2009, le mouvement citoyen "KSF" revendiquait la mise en place d'un organisme unique pour la production d'eau potable, en remplacement des 5 collectivités organisatrices existantes (le SCCCNO, le SCNA, la CACEM, le SICSM et la commune de Morne Rouge). A noter en plus qu'à l'époque, le Conseil général avait décidé d'agir sur la production d'eau potable en créant l'usine de Vivé au nord-est de la Martinique, le long de la rivière Capot.

En 2018, suite à la publication de la loi Notre, les 3 communautés d'agglomérations de Martinique, à savoir : CAP NORD, CACEM et CAESM ont pris la compétence "Eau et Assainissement", provoquant de facto la dissolution des 5 collectivités susdites, mais aussi héritant d'infrastructures nécessitant d'importants besoins financiers et dans le même temps, de situations financières loin d'être favorables singulièrement pour le syndicat du Sud (le SICSM) repris par la CAESM.

3/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINQUAIS/TEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

Le SDAGE :

Le SDAGE de Martinique est le plan de gestion de la politique de l'eau pour l'ensemble du territoire martiniquais. Le territoire insulaire de la Martinique constitue à lui seul un bassin hydrographique à part entière.

Le SDAGE intègre les exigences de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000, notamment celle assignant l'atteinte d'un objectif de « bon état » des milieux aquatiques en 2015 ainsi que celle stipulant la participation active des acteurs de l'eau à toutes les étapes de l'élaboration du plan de gestion.

Le SDAGE est établi pour 6 ans.

Le 1^{er} SDAGE a été élaboré en 2002 et couvre exceptionnellement une période plus longue allant jusqu'en 2009.

Les deux SDAGE successifs concernent respectivement les périodes de 2010 à 2015, et de 2016 à 2021.

Le SDAGE 2016-2021 en vigueur à ce jour, comprend 4 Orientations Fondamentales :

OF n°1 : Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques.

OF n°2 : Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

OF n°3 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables.

OF n°4 : Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements.

La consultation publique :

Programmée par la réglementation à mi-parcours du SDAGE en vigueur, la consultation publique actuelle se déroule sur 6 mois, du 02/11/2018 au 02/05/2019, sous l'égide du Comité de l'Eau et de la Biodiversité.

Elle s'inscrit dans le cadre du chantier de planification et de préparation du prochain SDAGE 2022-2027.

2/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINQUAIS/TEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

Une vision sous-territorialisée sur un territoire restreint

Le risque d'une telle organisation est que chacune des trois collectivités cherche à développer sa propre politique de l'eau pour satisfaire les administrés de son sous-territoire, sans se préoccuper des conséquences sur les autres sous-territoires. Cela n'a pas de sens sur un territoire de seulement 1.100km².

Par ailleurs, la question de l'usine de production de Vivé, actuellement sous maîtrise d'ouvrage de la CTM reste posée. Il est prouvé qu'elle est actuellement sous-exploitée.

Le prix de l'eau le plus cher de France

Alors qu'au 1^{er} janvier 2010, le prix moyen de l'eau potable et de l'assainissement en Martinique pour une consommation annuelle de 120 m³ était de 4,53€/m³, au 1^{er} janvier 2018 il est passé à 5,45€/m³ (source Observatoire de l'eau de Martinique), soit une augmentation de 20% sur 7 ans. Le prix de l'eau en Martinique demeure le plus cher de France.

En outre, au 1^{er} janvier 2018 la Martinique affiche cinq prix différents de l'eau :

(source Observatoire de l'eau de Martinique)

CAESM : 5,79€ dont eau potable : 2,75€ et assainissement : 3,04€

CACEM : 5,17€ dont eau potable : 2,74€ et assainissement : 2,43€

CAPNORD-Atlantique : 5,42€ dont eau potable : 3,14€ et assainissement : 2,29€

CAPNORD-Caraïbe : 5,29€ dont eau potable : 2,87€ et assainissement : 2,42€

Morne-Rouge : 4,79€ dont eau potable : 3,29€ et assainissement : 1,50€

Des rendements insuffisants

80 % de l'eau prélevée est destinée à l'eau potable, les 20 % restants se répartissent entre l'irrigation et l'usage industriel.

4/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINQUAIS/TEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

En période de carême, la principale cause de l'assèchement des rivières est l'excès de prélèvement pour l'eau potable du aux pertes d'eau sur les réseaux de transport et de distribution à cause leur état défectueux.

En 2016, les rendements des réseaux étaient nettement insuffisants dans les secteurs nord-atlantique (59,5%) et Fort de France (58,65%). (source : les chiffres clés de l'environnement)

Si le recours aux souterraines devait venir en soutien aux prélèvements en rivière, notamment en période sèche, alors l'impératif du bon état des réseaux se verrait renforcé.

Une information pas suffisamment transparente

Dans certains domaines relatifs à l'eau, l'information circule en vase clos entre l'état et les élus ; aucun retour sur les orientations stratégiques de la MISE, les plans de contrôle, pas d'APNE (Association de Protection de la Nature et de l'Environnement) au pilotage du plan EAU-DOM.

Concernant l'eau potable, on a le sentiment d'une information « distillée » pour une digestion sans heurt par la population, voire truquée pour masquer la réalité (pas d'explications et de chiffres probants sur les volumes d'eau non comptés, les volumes non facturés, les APAD, difficile d'obtenir les rapports annuels des collectivités sur le prix et la qualité du service, ainsi que ceux des délégués sur les comptes et la gestion, ...).

Dès lors, compliqué, voire impossible de participer efficacement au contrôle de la politique de l'eau en Martinique.

Une étude attendue sur les volumes d'eau prélevables

En cours de réalisation par le BRGM, cette étude permettrait de mieux cerner les besoins en eau pour chaque usage et d'y répondre de façon plus dynamique par la diversification de la ressource, l'interconnexion des réseaux et le stockage.

5/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINICAISEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

- b) Quantifier les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les masses d'eau côtières.
- c) Déterminer des Normes de Qualité Environnementale pour toutes les substances préoccupantes utilisées en Martinique.

La conservation et la protection des mangroves :

De nos jours, le rôle stratégique des mangroves comme réponse aux enjeux du changement climatique est parfaitement connu. L'adaptation au changement climatique implique de diminuer la vulnérabilité et d'améliorer la résilience des systèmes naturels et humains. La préservation des mangroves, par exemple, permet de limiter l'impact des tempêtes et des tsunamis.

Aussi, la disposition III-C-2 du SDAGE demande de « préserver les zones humides ayant un intérêt environnemental particulier (ZHIEP) » et précise «... celles ayant un rôle stratégique dans la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques et les mangroves sont préservées de toute destruction, même partielle ».

Cependant, malgré les dispositions du SDAGE et les outils cartographiques existants, les limites de nos mangroves sont sans cesse repoussées. Deux problématiques pourraient en partie expliquer cet état de fait :

Le « grignotage » :

Opérations répétées dans le temps, consistant à remblayer de petites surfaces contiguës ou non de mangrove, souvent en périphérie, et à proximité ou dans le prolongement d'aménagements déjà existants, le « grignotage » gangrène subrepticement nos mangroves.

De nos jours, aucun garde-fou ne peut empêcher cette pratique, compte-tenu de la superficie des zones concernées, souvent bien inférieures à 1000m², ni exiger une quelconque compensation.

7/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINICAISEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

En conclusion,

les problématiques soulevées plus haut nécessitent d'être traitées de façon globale pour assurer une distribution de l'eau équitable sur l'ensemble du territoire, tant au niveau de sa disponibilité et de sa qualité qu'au niveau de son prix.

Aussi, reprenant les préconisations de l'audit sur l'eau de 2010, nous souhaitons « une démarche progressive consistant, dans un 1^{er} temps à élaborer pour l'ensemble de la Martinique un schéma d'investissements de production et de transport concerté entre l'état, le Comité de l'Eau et de la Biodiversité, l'Office de l'Eau et les trois collectivités, et dans un second temps, à constituer un organisme unique pour la mise en commun des installations de production et de transport ».

La qualité de l'eau :

Les normes européennes ne prennent pas en compte notre réalité concernant les paramètres physico-chimiques « température » et « salinité ».

Compte-tenu du développement en Martinique de pratiques industrielles de désalinisation de l'eau de mer (EDF et d'autres ICPE en cours), occasionnant des rejets de saumure dans le milieu, susceptibles d'arriver par les courants à l'embouchure des rivières, la salinité devrait être prise en compte.

De même la température, puisque certaines ICPE (notamment usines de production d'énergie thermique et distilleries) rejettent de l'eau chaude dans le milieu.

Afin de déterminer de manière plus juste le bon état écologique de nos milieux aquatiques, des normes devraient être définies pour la Martinique concernant la température et la salinité.

Par ailleurs, compte-tenu de la légèreté et du retard avec lesquels la problématique sanitaire et environnementale causée par le chlordécone a été traitée par les autorités, il est important pour les Martiniquais de :

- a) Connaître et rechercher dans les eaux (brutes et traitées) les perturbateurs endocriniens ainsi que les « substances PBT ubiquistes » (Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques) utilisées en Martinique.

6/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINICAISEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

La « régularisation » :

La loi prévoit que la destruction d'une superficie de mangrove comprise entre 1000m² et 1ha doit être soumise à déclaration.

Comme dans le même temps la loi permet de régulariser une destruction entamée et non déclarée, on peut penser que, du fait que les services de l'Etat sont souvent débordés et que parfois ils font preuve d'une grande tolérance, une forme de laxisme s'installe donnant lieu à une prépondérance de la régularisation, au détriment de la déclaration, acte réglementaire qu'impose la loi.

Quant aux compensations exigées par loi, la plupart du temps elles demeurent inconnues dans les cas de régularisation.

C'est ainsi que certaines mangroves se voient irrémédiablement rétrécies ou souffrent de discontinuité. Dès lors, elles perdent en homogénéité et leurs fonctionnalités diminuent, ce qui au fil des destructions répétées, est de nature à faire baisser leur indice de priorisation et à les rendre encore plus vulnérables.

D'un point de vue juridique, certes le statut de protection renforcée que confère le SDAGE pour certaines mangroves, classées comme ZHIEP, répertoriées et cartographiées, implique une obligation de compatibilité, comme l'ensemble des dispositions du SDAGE, opposable uniquement aux autorités publiques, et non une obligation de conformité, opposable à tous, que l'arrêté préfectoral exige.

Un arrêté préfectoral de délimitation de la mangrove, s'il existait, aurait créé une obligation de conformité par rapport à la zone ainsi délimitée. Ainsi tout porteur de projet devrait respecter strictement cette zone de mangrove délimitée sous peine de violation de la réglementation. En effet, l'arrêté préfectoral est opposable aux tiers quel qu'il soit (administration publique et privée, particuliers...)

En conclusion, le SDAGE confère une protection beaucoup plus souple, voire plus permissive que celle que conférerait une délimitation par arrêté préfectoral.

8/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINICAISEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

C'est pourquoi il apparaît indispensable qu'il y ait pour certaines mangroves, notamment celles de classe 4 et 5, un arrêté de délimitation stricte et stable, en application du code de l'environnement (Article L214-7-1).

En outre, le SDAGE devrait être doté d'un indicateur de suivi des superficies de mangrove, et le rapport annuel d'activités du service de police de l'eau devrait être publié et mis à la disposition du public.

Fait à Le LAMENTIN, le 25 avril 2019

Le président de l'ASSAUPAMAR

Joel JOSEPH MERELIX



9/9

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARTINQUAISEL/FAX 0596 51 58 84
SITE INTERNET : <http://www.assaupamar.org>.mail : assaupamar@orange.fr

Note de synthèse logistique et communication

Logistique de la consultation

Dans le cadre de la consultation du public pour la révision du SDAGE 2022/2027, les moyens opérationnels pour réaliser cette consultation ont été les suivants :

- ❖ Un chargé de mission terrain (le prestataire) qui a accompagné les ambassadeurs bleus lors de leurs missions sur le terrain pendant près de cinq mois.
- ❖ Recrutement des ambassadeurs bleu a été réalisé dans le cadre d'un partenariat engagé auprès de Missions locales Centre, Nord et Sud. Les missions locales sont des organismes qui favorisent l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le recrutement des stagiaires a été fait en trois phases : en 1^{er}, une étude de 120 profils a été menées, en second, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés et en troisième, 18 profils ont été retenus.
- ❖ Pour chaque Mission locale, Trois conventions de partenariat a été conclus, ce qui implique trois méthodes différentes :
 - Pour la mission locale centre, il a été conclu un partenariat avec le service civique. 4 étudiants ont souhaité participer à cette consultation en réalisant leur service civique pendant 6 mois au sein de l'Office de l'eau.
 - Pour la Mission locale Nord, 6 stagiaires ont été recrutés dans le cadre d'un stage d'immersion en entreprise d'un mois renouvelable un mois. Chaque stagiaire a donc été recruté pour deux mois.
 - Pour la mission locale sud, 8 stagiaires ont été recrutés dans le cadre d'un stage d'immersion en entreprise d'un mois renouvelable un mois. Chaque stagiaire a donc été recruté pour deux mois.
- ❖ Chaque stagiaire a reçu une formation minimum pour réaliser sa mission. Pour chaque stagiaire le contrat du stage était de 20h par semaine.
- ❖ Nous avons également reconduit le partenariat engagé lors des précédentes consultations avec l'Université Antilles Guyane en engageant deux stagiaires pendant une période d'un mois.
- ❖ **Projet ASS'EAU**



-Dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec un groupe d'association, l'ODE a lancé un appel à projet pendant la consultation. 6 projets associatifs ont été sélectionnés à visée de sensibilisation du public à la protection des milieux aquatiques. Ces projets ont permis des retours de terrain à l'ODE de l'avis des usagers sur la politique de l'eau en Martinique.

Actions réalisées pendant la consultation

- ❖ Mairies

-Une centaine de permanences ont été faites par Ambassadeurs bleus dans les mairies à compter du 12 Décembre 2018. (Date de l'engagement des premiers ambassadeurs)
-150 permanences dans les communes ont été effectués par les Ambassadeurs bleus à compter du 12 Décembre 2018.



❖ EPCI

- Une petite dizaine d'actions ont été menées dans les trois EPCI. (CACEM, ESPACE SUD et CAP NORD)

❖ Autres organismes publics

- Une quinzaine de permanences ont été organisées dans certains organismes publics comme la Chambre d'agriculture, la CTM, le PNRM, l'ARS, la DEAL, l'ONF, l'Université des Antilles Guyane, le Carbet des Sciences et L'ODE.

❖ Entreprises

- Une vingtaine de d'actions ont été organisées dans les entreprises comme TOTAL, Antilles GAZ, ODYSSI, La Saur, La CCI.

❖ Actions Hyper Marché

- Une petite dizaine de permanences ont été organisées dans les supermarchés comme la Galléria, carrefour market Marin et Rivière salée, géant casino batelière, Euromarché du Robert.

❖ Actions Associations

- Dans le cadre du projet ASS'EAU, une quinzaine d'actions de sensibilisation ont été menées pendant une période de la consultation du public.



- D'autres association comme H2EAUX ont également permis de récolter de nombreux avis.

❖ Actions Bibliothèques- Une dizaine d'actions ont été menées dans les bibliothèques de Ducos, Schoelcher, Trinité, Sainte Luce et Saint Esprit.

❖ Actions événementielles

- Les Ambassadeurs bleus ont participé à une quinzaine d'événements organisés sur le territoire. Voici les plus exhaustives : La semaine Nautique de Schoelcher, Le santé du Robert, Forum environnement de Trinité, Martinique cata raid, Journée Mondiale des zones humides, Martinique Régata, Nuit de l'orientation, Clean up Day, Salon « vivons sport », Grand prix de fort de France et le Forum ODE & vous.



village

Communication de la consultation du Public

- ❖ Le plan de communication pour cette consultation du public 2018/2019 a été le suivant :
- ❖ Les moyen mis à disposition Supports Com :

-Les Affiches de la consultation ont été distribuées dans toutes les mairies, les collectivités, les EPCI, les Associations et certaines entreprises publiques et privées.

-Les questionnaires ont été distribués dans toutes les mairies, les collectivités, les EPCI et dans certaines entreprises.

❖ Spot radio

-Un spot radio a été réalisé pour cette consultation du public. Si nous n'avons pas suffisamment de recul pour savoir quel a été l'impact du spot radio sur le nombre de questionnaires administrés, le placement média de ce spot a été le suivant :

-MEDIA 2018/19 RADIO et TV

Lancement du SDAGE , une émission radio « l'ODE & vous »

Diffusion sur RCA-RFI prévue le vendredi 2 novembre et le 23 novembre 2018.

2 Émission sur Martinique 1ère « Fédérika » le 29 novembre 2018 pour le lancement de la consultation.

Programmation du spot radio sur RCI du 12 au 26 novembre 2018

Programmation de 60 spots radio dur Imagine sur le mois de novembre 2018

Programmation de 35 spots radio sur Martinique 1ère sur une semaine du mercredi 14 au 22 novembre 2018

Programmation de 13 spots tv sur ATV sur le mois de novembre 2018

Programmation de 84 spots radio sur Nord Fm Caraïbes sur le mois de mars / avril 2018

1émission sur radio Nord caraïbes

❖ TV

-Quelques reportages ont été tournés à l'occasion de certaines manifestations pour ATV et Martinique 1ère.

❖ Presse

-Nous avons eu de nombreux articles de presse sur France Antilles. Cela a permis de relayer l'information tout au long de la consultation avec plus ou moins de succès. Nous n'avons pour le moment les moyens de quantifier les effets des articles parus sur le nombre de questionnaires remplis.

Diffusion dans France Antilles en novembre et décembre 2018

ACTIONS

Plusieurs articles ont été parus sur France Antilles écrit par Mme Chantal de Fontaine « Kebail »

❖ **Hors Média**

-Quelques articles sont parus dans les newsletters et les magazines des mairies et de certaines collectivités. On ne pourra mesurer de leur efficacité qu'à l'étude de l'ensemble des questionnaires.

❖ **FACEBOOK**

-La page dédiée à la consultation administrée par le prestataire a été un succès. De nombreuses photos et articles de presse ont fleuri sur la page. Cela a également servi à annoncer les dates de permanences et diffuser l'information auprès d'une cible plus jeune.

-Il y a eu environ 300 post sur la page FACEBOOK, plus de 1500 like, avec un taux de rebond pour chaque article d'environ 25%.

-De nombreux relais via les partenaires, plus de 150 nouveaux adhérents à la page de la consultation.

-Facebook, une communauté à ne pas négliger pour un relais moins institutionnel, moins formel.